RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DU C2D AU 31 DECEMBRE 2020

FEVRIER 2021

STADE-C2D
Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du
Contrat de Désendettement et Développement

SOMMAIRE

SOMMAIRE iii
LISTE DES TABLEAUX iv
LISTE DES ANNEXES iv
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES v
I - INTRODUCTION 7
II - FINANCEMENT ET PILOTAGE 8
II-1 MOBILISATION DES FINANCEMENTS 8
II-2 SUIVI ET PILOTAGE 9
III- ETAT D'AVANCEMENT DES PROGRAMMES 14
III-1- SECTEUR DES INFRASTRUCTURES 14
III-1-1- C2D-URBAIN CAPITALES REGIONALES 14
A-CAPITALES REGIONALES 1 (CR1) 14
B-CAPITALES REGIONALES 2 (CR2) 18
III-1-2- PROJET DRAINAGE PLUVIAL DE DOUALA 20
III-1-3- YAOUNDE CŒUR DE VILLE 21
III-2-SECTEURS SOCIAUX 23
III-2-1- C2D SANTE 23
III-2-2- C2D EDUCATION 25
III-3 SECTEUR RURAL 28
III-3-1- C2D- ASGIRAP 28
III.3.2- C2D- ACEFA 30
III-3-3-C2D- AFOP 32
III-4- SECTEUR TRANSVERSAL 36
III-4-1- Programme National de Développement Participatif (PNDP) 36
III-4-2- C2D-PSFE 37
III-4-3- C2D - RECHERCHE 40
III-4-4- C2D - CULTURE 40
III-4-5- C2D-FORMATION PROFESSIONNELLE 41
III-4-5-1- C2D- CFM 41
III-4-5-2- C2D- CFPS 42
III-4-6-C2D TRANSFAGRI 43
III-4-7- C2D-BUNEC 47
III-4-8 APPUI BUDGETAIRE SECTORIEL (ABS) 47
ANNEXES 49

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Récapitulatif des ressources affectées, mobilisées et décaissées au titre des trois Contrats signés 9
Tableau 2:Exécution globale des travaux d'aménagement d'infrastructures de voirie dans les villes de Bafoussam, Bertoua et Garoua au 31 décembre 2020 15
Tableau 3: nombre de ménages affectés par les travaux ainsi que les coûts des indemnisations et déplacements prévisionnels des réseaux 15
Tableau 4:Etat des réalisations du volet services urbains 15
Tableau 5 : avancement du volet équipements marchands dans les trois de CR1 16
Tableau 6 : avancement du volet espaces publics dans les trois villes de CR1 17
Tableau 7 : suivi des travaux de petits ouvrages de proximité 19
Tableau 8 : Performance du projet chèque santé par région d'intervention au terme de l'année 2020 23
Tableau 9 : Situation des travaux de réhabilitation des FOSA 24
Tableau 10 : fiche de suivi des activités techniques C2D EDUCATION au 31 décembre 2020 26

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Cumul des décaissements et reliquats BEAC des conventions de 1ère génération 50
Annexe 2 : situation des décaissements du 1er C2D au 31/12/20 50
Annexe 3 : Répartition des décaissements du 1er C2D au 31/12/20 50
Annexe 4 : cumul des décaissements et reliquats BEAC des conventions de 2ème génération 51
Annexe 5 : Situation des décaissements du 2e C2D au 31/12/20 51
Annexe 6 : Répartition des décaissements du 2e C2D au 31/12/20 51
Annexe 7 : cumul des décaissements et reliquats BEAC des conventions de 3ème génération en cours d'exécution 52
Annexe 8 : situation des engagements juridiques contractuels de 3ème génération au 31 décembre 2020 52
Annexe 9 : Résolutions des sessions du CTB tenues au cours de l'année 2020 53
Annexe 10 : marchés 2019 en cours d'exécution 61
Annexe 11 : situation des marchés programmés en 2020 63

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ACEFA	Amélioration de la compétitivité des Exploitations Agropastorales Familiales
AFD	Agence Française de Développement
AFOP	Appui à la rénovation et au développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
AMO	Appui à la Maitrise d'Ouvrage
ANO	Avis de Non Objection
AO	Appel d'Offres
AOG	Axe Organisationnel et Gestionnaire
AOIO	Appel d'Offres International Ouvert
AONO	Appel d'Offre National Ouvert
APD	Aide Publique au Développement
APD	Avant-Projet Détaillé
APE	Avant-Projet d'Exécution
ASGIRAP	Programme d'Appui à la Sécurisation et à la Gestion Intégrée des Ressources Agro-Pastorales
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
C2D	Contrat Désendettement et Développement
CAA	Caisse Autonome d'Amortissement
CAB	Cabinet
CENAME	Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments
COS	Comité d'Orientation et de Suivi
CCPM	Commission Centrale de Passation des Marchés
CMPM	Commission Ministérielle de Passation des Marchés
CTB	Comité Technique Bilatéral
CUD	Communauté Urbaine de Douala
CUY	Communauté Urbaine de Yaoundé
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DCP	Document Cadre de Partenariat
DIER	Direction des Investissements et de l'Entretien Routier
DIU	Diplôme Inter Universitaire
DLM	Direction de la Lutte contre la Maladie
DRR	Direction des Routes Rurales
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DU	Diplôme Universitaire
ESTHER	Ensemble pour une Solidarité Thérapeutique Hospitalière en Réseau
FAP	Fonds d'Appui à la Préparation
FCFA	Franc de la Communauté Française d'Afrique
FEP	Fonds d'Etudes Préparatoires
FMSB	Faculté de Médecine et Sciences Biomédicales
GIP	Groupement d'Intérêt Public
HIMO	Haute Intensité de Main d'œuvre
IC	Instituteur Contractualisé
IDA	Association Internationale de Développement
INS	Institut National de la Statistique
IVACS	Instituteurs Vacataires
MD	Mds

Mls	Millions
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINHDU	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINFI	Ministère des Finances
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINEPAT	Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de l'Economie Sociale et de l'artisanat
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
MINTP	Ministère des Travaux Publics
MST	Maladie Sexuellement Transmissible
OAL	Organismes d'Appui Local
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PADUDY	Projet d'Appui au Développement de Douala et de Yaoundé
PDU	Plan Directeur Urbain
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PMEAA	Petite et Moyenne Entreprise Agro-Alimentaire
PNDP	Programme National de Développement Participatif
POS	Plan d'Occupation des Sols
PPP	Partenariat Public-Privé
PPTE	Pays Pauvres très Endettés
PRAS	Programme Régionaux d'Amélioration des Services
PSFE	Programme Sectoriel Forêt et Environnement
SCAC	Service de Coopération et d'Action Culturelle
SCV	Système de Culture sous Couvert Végétal
PTAB	Programme Technique Annuel Budgétisé
SDA	Schéma Directeur d'Assainissement
SG	Secrétariat Général
SSE	Stratégie Sectorielle de l'Education
SSS	Stratégie Sectorielle de Santé
STADE	Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution
TC	Tranche Conditionnelle
TDR	Termes de Référence
TF	Tranche Ferme
UPEC	Unité de Prise en Charge
UTAC	Unité Technique d'Appui à la Contractualisation
ZFU	Zone Franche Universitaire

I INTRODUCTION

La dynamique de mise en œuvre des programmes de Désendettement et de Développement (C2D), poursuivie jusqu'en fin 2019, a connu un léger fléchissement au cours de l'année 2020 en raison de l'effet négatif induit par la pandémie du Corona virus.

Le Cameroun et la France s'étant accordés pour un moratoire sur la dette bilatérale entre les deux pays, les échéances échues au cours de la période ont été reportées. Le montant total des échéances remboursées par le Cameroun au terme du mois de décembre 2020 est resté le même que celui connu en fin 2019, soit FCFA 695,5 milliards.

Sur le plan des décaissements, les transferts effectués vers les Organismes Payeurs, au profit des projets et programmes C2D sont passés de FCFA 602,4 milliards en décembre 2019 à 674,3 milliards en décembre 2020. Ils représentent des décaissements supplémentaires de 71,9 milliards pour l'ensemble de l'année 2020, dont 39,4 milliards au cours du 2ème semestre 2020.

Sur le plan technique, les activités de suivi et de pilotage des trois contrats C2D ont été régulièrement menées en respect des orientations de la 13ème session du Comité d'Orientation et de Suivi (COS) tenue le 13 décembre 2019. Sous l'encadrement du CTB-C2D, du STADE-C2D, de l'AFD et des Coordinations sectorielles, et malgré les contraintes imposées par la gestion de la pandémie du corona virus, la dynamique d'intervention a été maintenue.

Parallèlement aux activités de clôture en cours de certaines conventions (Recherche, PSFE, ASGIRAP), l'instruction de nouveaux programmes (CETIC, Géo-biosciences, Capitales Régionales 2 phase 2) s'est accentuée. Le programme TRANSFAGRI a effectivement lancé ses activités notamment en ce qui concerne la formalisation et la structuration des PMEA. D'autres, à l'instar d'AFOP, d'ACEFA ou du PNDP, ont maintenu leur rythme appréciable d'exécution.

Des efforts visant à rattraper les retards d'exécution enregistrés ont par ailleurs été relevés pour les programmes Education, Capitales Régionales 1 et Drainage Pluvial dont les résultats sont désormais visibles et très appréciés sur le terrain.

Le présent rapport ressort l'état de la mise en œuvre des différents programmes au 31 décembre 2020, avec un accent particulier sur les activités du second semestre 2020.

II FINANCEMENT ET PILOTAGE

II-1 MOBILISATION DES FINANCEMENTS

La mobilisation des ressources C2D en 2020 a été fortement marquée par le moratoire consenti par la France au remboursement de la dette du Cameroun. A cet effet les deux échéances d'avril et d'octobre 2020, de FCFA 36,4 milliards chacune, ont été reportées. Le montant total des échéances remboursées par le Cameroun au terme du mois de décembre 2020 est resté le même que celui connu en fin 2019, soit FCFA 695,5 milliards. Il correspond à celui reversé sous forme de subvention par la France dans le compte bilatéral à la BEAC.

Sur le plan des décaissements, les transferts effectués vers les Organismes Payeurs, au profit des projets et programmes toutes générations confondues, sont passés de FCFA 602,4 milliards en décembre 2019 à 634,9 milliards au 30 juin 2020, et à 674,3 milliards en décembre 2020. Ils représentent des décaissements supplémentaires de FCFA 32,5 milliards au cours du 1er semestre 2020 et de 71,9 milliards pour l'ensemble de l'année 2020.
Il en résulte un solde global disponible de FCFA 21,2 milliards du compte bilatéral au 31 décembre 2020, contre 93,1 milliards à la clôture de l'exercice 2019. Le solde disponible spécifique à chacun des trois concours financiers mis en place est de 1,8 milliard pour le 1er concours, 32,8 milliards pour le 2e concours et -13,4 milliards pour le 3e. Les taux de décaissement par rapport aux ressources mobilisées se situent quant à eux, respectivement à 98,4%, 84,6% et 113,4% pour le 1er, le 2e et le 3e C2D.

Le tableau ci-après reprend dans ses grandes lignes, pour chacun des contrats et à date, le total des ressources affectées correspondant aux montants des différents contrats, le total des remboursements y afférents effectués par le Cameroun, le niveau du retour de la subvention par la France, les montants des conventions signées, les montants déjà décaissés et les différents soldes au niveau du compte bilatéral à la BEAC.

Tableau 1 : Récapitulatif des ressources affectées, mobilisées et décaissées au titre des trois Contrats signés

valeur en FCFA

Indicateurs	au 31 déc-19 (1)	au 30 juin-20 (2)	au 31 déc-20 (3)	variation (3) -(1)
Total ressources affectées	**967 395 100 485**	**967 395 100 485**	**967 395 100 485**	**0**
Echéancier 1er C2D (2006-2011)	352 671 072 469	352 671 072 469	352 671 072 469	0
Echéancier 2e C2D (2011-2016)	213 847 341 452	213 847 341 452	213 847 341 452	0
Echéancier 3e C2D (2017-2025)	400 876 686 564	400 876 686 564	400 876 686 564	0
Remboursements C2D	**695 455 903 506**	**695 455 903 506**	**695 455 903 506**	**0**
1er C2D	352 675 047 812	352 675 047 812	352 675 047 812	0
2e C2D	213 722 162 667	213 722 162 667	213 722 162 667	0
3e C2D	129 058 693 027	129 058 693 027	129 058 693 027	0
Retour de la subvention C2D	**695 538 483 898**	**695 538 483 898**	**695 538 483 898**	**0**
1er C2D	352 675 047 812	352 675 047 812	352 675 047 812	0
2e C2D	213 804 743 059	213 804 743 059	213 804 743 059	0
3e C2D	129 058 693 027	129 058 693 027	129 058 693 027	0
Valeur des conventions signées*	**756 029 306 936**	**833 366 637 236**	**833 366 637 236**	**77 337 330 300**
1er C2D	352 655 602 340	352 655 602 340	352 655 602 340	0
dont réaffectation du C2D Education II à l'ABS II		*-3 935 742 000*	*-3 935 742 000*	-3 935 742 000
réaffectation du C2D Santé II à l'ABS COVID-19		*-655 957 000*	*-655 957 000*	-655 957 000
2e C2D (subvention + prêt)	232 313 166 490	232 313 166 490	232 313 166 490	0
dont subvention	*213 846 363 432*	*213 846 363 432*	213 846 363 432	0
3e C2D (subvention + prêt)				0
dont subvention	*189 527 341 164*	*266 864 671 464*	266 864 671 464	*77 337 330 300*
Décaissements BEAC effectués	**602 430 341 968**	**634 860 220 952**	**674 349 856 028**	**71 919 514 060**
1er C2D	337 908 608 362	346 888 654 629	346 888 654 629	8 980 046 267
2e C2D (subvention uniquement)	174 913 164 752	180 501 016 885	181 046 257 885	6 133 093 133
3e C2D (subvention uniquement)	89 608 568 854	107 470 549 438	146 414 943 514	56 806 374 660
Solde du compte bilatéral	**93 108 141 930**	**60 678 262 946**	**21 188 627 870**	**-71 919 514 060**
1er C2D	10 830 697 450	1 194 694 183	1 850 651 183	-8 980 046 267
2e C2D (subvention uniquement)	38 891 578 307	33 303 726 174	32 758 485 174	-6 133 093 133
3e C2D (subvention uniquement)	43 385 866 173	26 179 842 589	-13 420 508 487	-56 806 374 660

Source : STADE-C2D; N.B. : le montant total des rompus liés à la mise en œuvre de l'échéancier du 1er C2D s'élève à FCFA :

* volet subvention uniquement.

II-2 SUIVI ET PILOTAGE

Au cours de l'année 2020, et conformément aux orientations de la 13ème session du Comité d'Orientation et de Suivi (COS) tenue le 13 décembre 2019, les activités de suivi et de pilotage des trois contrats C2D ont été régulièrement menées par le CTB, l'AFD, le STADE et les Maitrises d'Ouvrages sectorielles des programmes dans un contexte marqué par la crise sanitaire du COVID-19.

- **Activités du CTB**

Le suivi technique et administratif du C2D, à travers le Comité Technique Bilatéral (CTB), a été assuré grâce à un effort de maintien du rythme mensuel de tenue des sessions malgré la menace ambiante de la pandémie du corona virus. De quatre-vingt-dix sessions (90) en fin 2019, le cumul des sessions tenues a été porté à quatre-vingt-dix-neuf (99)

au terme du mois de décembre 2020, dont quatre sessions au cours du 2ème semestre 2020. En plus du suivi de la mise en œuvre des recommandations de la 13ème session du COS-C2D, les travaux menés ont permis non seulement de valider plusieurs études, audits et actions programmées au niveau sectoriel, mais aussi de s'accorder, entre autres, sur les mesures à prendre pour faire efficacement face aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des programmes du C2D. Les principales recommandations ayant sanctionné les travaux desdites sessions sont reprises en annexe.

- **Activités du STADE-C2D**

  - **Sessions trimestrielles de suivi des programmes C2D**

Dans le cadre du suivi régulier des activités des programmes C2D, le STADE-C2D a mené des concertations techniques régulières avec les différentes parties prenantes que sont l'AFD, le SCAC, le MINMAP, la CAA et les représentants des Maitres d'Ouvrages et dont l'objectif est de partager les informations sur la mise en œuvre des différents programmes et de rechercher ensemble des solutions aux problèmes posés. Au cours de l'année 2020, les quatre sessions trimestrielles tenues ont permis de dresser à date les situations de tous les programmes C2D en cours de mise en œuvre.

  - **Suivi physico financier des programmes**

Au cours de l'année 2020, trois missions de suivi physique de terrain ont été effectuées par le STADE-C2D dans les régions du Centre, du Sud, de l'Est, de l'Ouest, de Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord. Ces missions ont permis de collecter les informations permettant d'une part d'évaluer le niveau de mise en œuvre des activités de pérennisation et de création de synergies d'actions entre les programmes AFOP et ACEFA et, d'autre part de mieux apprécier les principales tendances d'exécution des programmes C2D Capitales Régionales 1 et 2, PSFE, AFOP, ACEFA et Recherche.

Au-delà d'une exécution régulière de leurs activités traditionnelles, les actions de pérennisation et de création des synergies d'intervention, entre les programmes AFOP et ACEFA, sont en phase de conception par les coordinations nationales. Il est apparu de réels avancées dans l'aménagement des infrastructures de voirie du programme Capitales Régionales 1 dans les villes de Bertoua, Bafoussam et Garoua. De nombreux acquis ont également été notés au niveau du Programme Recherche et PSFE en phase finale d'exécution.

  - **Suivi des marchés**

Dans le cadre du 3ème C2D, la réalisation des audits a été centralisée au niveau du STADE-C2D en lien avec les programmes sectoriels concernés.

Ainsi, au 31 décembre 2020, le STADE a suivi la procédure de passation et d'exécution de vingt-cinq (25) marchés dont neuf (09) en cours d'exécution pour le compte 2019 et seize (16) programmés en 2020 ainsi que l'organisation de la tenue des sessions du Comité ad hoc chargé du suivi des recommandations des audits/évaluations des programmes C2D.

S'agissant du suivi de la procédure de passation et d'exécution, on note que:

- Dix (10) marchés ont été réceptionnés ;
- Huit (08) marchés sont à l'étape de l'élaboration des DAO ;
- Un (01) marché est en attente de l'ANO de l'AFD sur le rapport de pré-qualification ;
- Cinq (05) marchés sont à l'étape de l'élaboration des Termes de Référence et ;
- 01 marché a été suspendu pour besoin de ligne budgétaire.

Pour ce qui est du Comité ad hoc de suivi de la mise en œuvre des recommandations des audits/évaluations des Programmes C2D, dix (10) sessions ont été tenues en faveur des programmes ASGIRAP, PAR, AMO, PCP-AFOP, Education, ABS (MINFI et BMN), PCP-ACEFA, ABS (Education et Santé), C2D Pilotage, C2D Transversal et C2D FATEP et du Suivi Indépendant.

Le taux d'exécution budgétaire est de 17%.

La principale difficulté rencontrée au cours de l'exercice 2020 a été le retard dans la transmission des projets de TDR par les sectoriels.

En perspectives pour l'année 2021, le STADE-C2D va poursuivre i) le suivi de la procédure de passation et d'exécution de vingt (20) marchés dont cinq (5) ont été lancés au cours de l'année 2020 et ii) l'organisation de la tenue d'au moins quatre (4) sessions du Comité ad hoc de suivi des audits/évaluations des programmes C2D.

- **Suivi administratif**

Au cours de la période sous revue, les activités administratives du STADE-C2D ont été centrées autour de cinq (05) principaux axes.
L'élaboration du Plan d'actions 2020 du STADE-C2D et de ses annexes ont été validés par le CTB-C2D en janvier 2020 et, à fin décembre 2020, le

rapport d'exécution technique et financière à présenter au CTB-C2D a été finalisé.

Le suivi de l'opérationnalisation de la convention de Partenariat entre la Plateforme de Compétences Franco-camerounaise (PCFV) et le CTB-C2D a été assuré, avec notamment la transmission en mars 2020 d'une seconde vague de besoins identifiés par le PCFCV en vue de la mobilisation des expertises. Jusqu'à la fin de l'année 2020, la mobilisation des volontaires n'a pu être possible en raison de la crise sanitaire du COVID-19. Cependant deux réunions se sont tenues au cours du 4ème trimestre 2020 avec les nouveaux responsables de la Plateforme en vue de la reprise des activités en début d'année 2021.

La tenue permanente des travaux de fiabilisation du tableau de suivi financier a été assurée pour les conventions Pilotage, Fonds d'Etudes et FATEP, pour l'information mensuelle du CTB-C2D.

La mise à jour du Manuel de Procédures du STADE-C2D en juin 2020 a permis de décrire les procédures d'application du principe d'une mise à disposition des fonds sur le compte de fonctionnement du STADE-C2D en début de chaque exercice en vue de la mise en œuvre diligente de certaines lignes de la convention de Pilotage 3 validées par le PAA notamment, la Communication, la Formation continue et la Passation et l'exécution des Marchés d'audits/évaluations. L'identification des nouveaux motifs de mise à jour des manuels de procédures a été faite à l'issue des conclusions de l'audit spécial du STADE-C2D d'une part, et de celui des conventions de Pilotage d'autre part.

Le suivi des inscriptions et engagements budgétaires au titre de l'année 2020 des programmes C2D, ainsi que la préparation des travaux de cadrage budgétaire C2D 2021 conformément au calendrier y afférent.

- **Activités de Communication**

L'année 2020 a été marqué par un plus grand dynamisme des actions de communication, malgré les contraintes imposées par la COVID-19, notamment l'impossibilité d'organiser des Journées Portes ouvertes. Ainsi, les actions mises en œuvre se sont inscrites dans la continuité du changement stratégique de paradigme instruit par les hautes instances de pilotage afin de rendre plus visibles les contributions du C2D au développement du Cameroun. Au final et mmalgré le ralentissement dû à la pandémie de la COVID-19 sur l'ensemble des activités programmées, les activités marquantes ont été les suivantes :

Développement de la notoriété et Renforcement de la Communication institutionnelle.

- La participation au Salon de l'Action Gouvernementale (SAGO) du 04 au 11 juillet 2020 a permis au C2D d'être mieux connu et surtout de valoriser ses réalisations auprès des visiteurs venus nombreux.
- Le livret « C2D POUR TOUS » édité en fin d'année 2019, a été distribué aux différentes parties prenantes, sectoriels, société civile, médias.
- Une édition de « Désendettement & Développement », la lettre d'information du C2D a été produite et distribuée.
- L'Edition d'octobre de la lettre d'information « Désendettement & Développement ». Ce N° a été produit à 1000 exemplaires et distribué.
- L'animation du site Internet www.c2d-cameroun.cm s'est poursuivie.
- L'amélioration de la présence digitale du C2D via, les comptes Facebook, Twitter, YouTube et le Site internet quant constamment mis à jour. Plus de 2300 abonnés Twitter et 3000 Facebook pour un impact moyen de 12 000 personnes atteintes.
- L'organisation de trois éditions de « les Petits Déjeuners du C2D » dont deux au second semestre sur les thèmes respectifs de (i) appuis Budgétaires Sectoriels, (ii) l''apport du PNDP dans le processus de décentralisation (octobre 2020) et (iii) les réalisations du programme Capitales Régionales (décembre 2020).

Valorisation des réalisations du C2D et dynamisation de son image

- Malgré l'impossibilité de tenir les Journées Portes Ouvertes en respect des mesures barrières pour empêcher la propagation de la COVID-19, un voyage de presse a été organisé dans la région de l'Ouest-Cameroun pour une trentaine de journalistes. Ce qui a généré plus d'une dizaine de reportages presse et télé.
- Deux animatiques en français et en anglais sur le 3ème C2D et ses spécificités ont été produits et diffusés sur nos plateformes digitales.
- Un mini film retraçant la success-story d'une ancienne bénéficiaire du Programme AFOP a été produit.

III ETAT D'AVANCEMENT DES PROGRAMMES

III-1- SECTEUR DES INFRASTRUCTURES

Au cours du 2ème semestre 2020, la dynamique d'exécution des programmes Capitales régionales (1 et 2), et Drainage pluvial de la ville de Douala du sous-secteur urbain s'est poursuivie dans le cadre du C2D, de même que l'instruction du programme Cœur de Ville de la Communauté Urbaine de Yaoundé.

III-1-1- C2D-URBAIN CAPITALES REGIONALES

Les villes de Bafoussam, Bertoua et Garoua, à travers leurs Communautés Urbaines/Mairies de ville, bénéficient, dans le cadre de la seconde phase du C2D-Urbain, d'une subvention C2D. Il en est de même des villes de Maroua et de Bamenda dans le cadre du 3ème C2D. Le programme cible d'une part un ensemble des investissements prioritaires en termes d'infrastructures à réaliser dans les villes bénéficiaires, et d'autre part, l'appui institutionnel et le renforcement des capacités dont le but est de relever le niveau des services techniques desdites Communautés.

A-CAPITALES REGIONALES 1 (CR1)

Le programme est conçu autour de deux composantes : i) le Programme d'Investissements Prioritaires (PIP) qui vise à rattraper le déficit d'infrastructures des trois villes bénéficiaires (infrastructures de voirie, services urbains de proximité, équipements marchands et espaces publics) et, ii) l'appui institutionnel et le renforcement des capacités des maîtrises d'ouvrage.

Composante 1 : Programme d'Investissements Prioritaires des CU

Cette composante porte sur les volets infrastructures de voirie et de drainage, les services urbains, les équipements marchands et les espaces publics.

Infrastructures de voirie et de drainage

Considéré comme le volet des grands travaux, les infrastructures attendues concernent les routes et les canaux de drainage. Le linéaire cumulé des voies achevées en Béton Compacté au Rouleau (BCR) a atteint les 39 kilomètres sur les 52,71 kilomètres attendus, dont 17 kilomètres à Bafoussam, 13 kilomètres à Bertoua et 09 kilomètres à Garoua. Les avancements des travaux sont estimés au terme du mois de décembre

2020 à 95% à Bafoussam, 86% à Bertoua et 57% à Garoua. Le tableau ci-après présente les niveaux d'avancement des travaux par ville.

Tableau 2:Exécution globale des travaux d'aménagement d'infrastructures de voirie dans les villes de Bafoussam, Bertoua et Garoua au 31 décembre 2020

Villes	Linéaire de route à aménager	Adjudicataires	Montants en FCFA	Avancement global	Linéaire achevé
Bafoussam	19,9 km	Groupement RAZEL Cameroun/RAZEL - BEC	22 987 428 481	95%	17 kilomètres
Bertoua	14,51 km	SOGEA SATOM/MAG Sarl	16 475 554 850	86%	13 kilomètres
Garoua	18,3 km+2 km de drains	Groupement RAZEL Cameroun/RAZEL - BEC	21 130 799 628	57 %	9 kilomètres

Le nombre de ménages affectés par les travaux ainsi que les coûts des indemnisations et des déplacements prévisionnels des réseaux sont indiqués ci-après pour chacune des trois villes.

Tableau 3: nombre de ménages affectés par les travaux ainsi que les coûts des indemnisations et déplacements prévisionnels des réseaux

Villes	Nombre de ménages affectés	Coûts prévisionnels des indemnisations (FCFA)	Coûts prévisionnels des déplacements des réseaux (FCFA)
Bafoussam	1348	751 100 000	2,3 milliards
Bertoua	153	100 850 615	En attente du rapport de la Commission préfectorale
Garoua	21	13 147 365	767 063 637

Les riverains impactés par les travaux sont toujours en attente des Décrets d'indemnisations bien qu'ayant libéré les emprises des travaux.

Services urbains de proximité

Les ouvrages relatifs aux services urbains sont réalisés sous la maîtrise d'ouvrage des Communautés Urbaines des trois régions. Le point sur l'avancement des travaux relatifs aux petits équipements urbains est repris ci-après.

Tableau 4:Etat des réalisations du volet services urbains

Volet	Bafoussam	Bertoua	Garoua
Etudes	AO infructueux puis en régie	AO infructueux puis en régie	AO infructueux puis en régie
Suivi/contrôle des travaux	En régie + Consultants individuels de la CU	En régie + Consultants individuels de la CU	En régie + Consultants individuels de la CU
Ouvrages réceptionnés	10 latrines scolaires 10 kiosques à eau 83 candélabres 7 toilettes publiques	10 latrines scolaires 10 kiosques à eau 60 Candélabres 6 toilettes publiques	20 latrines scolaires 20 kiosques à eau 100 Candélabres 6 toilettes publiques

	2 forages à pompe manuelle Extension du réseau d'eau potable Camwater dans les écoles	10 forages à pompe manuelle	60 forages à pompe manuelle 17 forages à pompe manuelle

Le suivi régulier du bon fonctionnement de 150 ouvrages de services urbains construits et mis en services (toilettes publiques, kiosques à eau, forages et latrines scolaires) se fait par les Communes d'Arrondissement. Par ailleurs, la pérennisation des différents ouvrages construits est assurée par des comités de gestion pour les kiosques à eau et les forages et, les comités de vigilance pour les candélabres solaires.

Equipements marchands

Le volet équipements marchands est celui dont les activités sont globalement en retard par rapport autres volets. Si une évolution normale est observée dans la ville de Bertoua, les activités d'équipements marchands dans les villes de Bafoussam et Garoua, qui accusent un retard, risquent de se poursuivre au-delà de la date limite d'utilisation des fonds prévue le 31 décembre 2022. Le tableau ci-après présente l'état d'avancement des travaux d'équipements marchands.

Tableau 5 : avancement du volet équipements marchands dans les trois de CR1

Villes	Equipements marchands attendus	Avancement global des travaux	Observations
Bafoussam	○ Aménager le marché ○ Aménager la Réserve Famla ○ Aménager les contours du Marché Casablanca ○ Aménager la Gare routière Est/Ndiengdam ○ Construire une salle Polyvalente à la CUB	1%	Seul le chantier de construction de la salle Polyvalente à la CUB en cours, les autres équipements sont en cours de passation de marché.
Bertoua	• Construire le marché Historique • Construire le marché de MOKOLO • Construire boutiques marché Central • Construire un espace commercial, • Construire Abattoir • Aménager une plateforme multimodale à Bonis et à KANO	26%	La quasi-totalité des sites sont en chantiers en dehors de l'espace espace commercial dont le marché est en cours d'attribution.

Garoua	✓ Construire le marché à bétail et Poisson ✓ Construire des boutiques aux marchés Yelwa et BEAC	RAS	S'agissant du marché à bétail et Poisson, les activités sont en cours de passation en vue de recruter une entreprise pour la réalisation des travaux Les études techniques en vue de la construction des boutiques aux marchés Yelwa et BEAC ont été élaborées et la procédure de passation de marché attendue.

Espaces publics

La situation au terme du mois de décembre 2020 des réalisations des infrastructures du volet espaces publics est consignée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6 : avancement du volet espaces publics dans les trois villes de CR1

Villes	Espace publics attendus	Avancement global des travaux	Observations
Bafoussam	Construire une cellule locale de suivi	100%	RAS
Bertoua	Aménager : ➢ Le Jardin Rotary sur une superficie de 2 000 m² ➢ Carrefour ENIA sur une superficie de 2 660 m² ➢ Jardin face palais justice sur une superficie de 34 000 m² ➢ champs solaire	34%	Les travaux du champs solaire sont achevés et réceptionnés.
Garoua	Aménager : ▪ Le Parc boisé ▪ Le Jardin An 2000	17% pour les travaux de construction du parc boisé	Le marché d'aménagement du jardin An 2000 est cours de passation de marché.

Composante 2 : Appui institutionnel et renforcement des capacités

Au cours de l'année 2020, l'appui technique des CU pour la mise en œuvre des PIP s'est poursuivi à travers la mobilisation de la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) auprès des cellules locales de suivi dans les trois villes. Les principales activités menées ont porté sur : i) le suivi des procédés de la mise en œuvre de la couche de revêtement de chaussée en BCR, ii) l'appui aux cellules de suivi pour le montage des dossiers d'appels

d'offre des volets équipements marchands et espaces publics, iii) la contribution à la mise en place des actions de pérennisation des ouvrages des services urbains réalisés.
Les activités de renforcement des capacités à maîtrise d'Ouvrage se sont également poursuivies par la réalisation des diagnostics organisationnels et financiers auprès des Communes Urbaines Bénéficiaires (CUB). Les propositions faites portent sur:

- La mise en place d'un cadre de concertation et de gestion entre les CTD de la ville ;
- L'adoption d'un organigramme fonctionnel évolutif, adapté de mise en application progressive ;
- La vulgarisation/diffusion des documents de planification et de gestion urbaine ;
- L'informatisation de la chaîne financière ;
- La création de nouvelles recettes grâce au partenariat Public-Privé ;
- La dématérialisation des paiements (adopter les paiements par mobile money, virement bancaire) et ;
- Le recensement des redevables à la CUB (les contribuables).

En ce qui concerne le renforcement des capacités des Communautés Urbaines en vue de la maîtrise de la bonne gestion municipale des services, l'AMO a pu accompagner les CU à travers : i) l'appui à l'élaboration des organigrammes et des états des besoins humains et matériels, ii) l'analyse et les propositions sur le dispositif de collecte des recettes, et iii) l'analyse sur l'exécution des comptes administratifs.

B-CAPITALES REGIONALES 2 (CR2)

Dans le cadre du 3ème C2D, les villes de Bamenda et de Maroua bénéficient des financements alloués au sous-secteur aménagement urbain à travers le programme C2D capitales régionales 2 dont la convention de financement de la phase 1 sur les études techniques a été signée le 28 juin 2018 pour un montant de FCFA 19,7 milliards.

La phase 2, dont la convention devra être signée après l'achèvement des études techniques en cours, portera sur les grands travaux. Comme dans CR1, le programme comprend deux composantes ayant pour objectifs spécifiques non seulement de lutter contre les inondations, mais aussi d'améliorer i) la mobilité urbaine, ii) le cadre de vie urbain et l'image de la ville, iii) l'accès aux services urbains de base, et iv) les capacités de gestion et de maintenance des Communautés urbaines de Bamenda et de Maroua.

Sur le plan institutionnel et financier, et tout en tenant compte des difficultés de paiement et de suivi budgétaire des comptes programme

observées dans CR1, le circuit fiduciaire de CR2 a été reconfiguré de concert avec le Trésor, la Cellule programme, l'AFD et le STADE-C2D. Les accords de rétrocession ont été signés avec les Communautés Urbaines de Bamenda et de Maroua.

Sur le plan technique, le programme poursuit la réalisation des études de maturation en vue de l'exécution des grands travaux d'une part, et la réalisation de petits ouvrages de proximité d'autre part.

Exécution des études techniques

Des études techniques en vue de l'exécution des travaux des grands projets sont en cours avec une évolution diversifiée dans les deux villes bénéficiaires.

Dans la ville de Maroua, les avant-projets sommaires et détaillés, permettant de maitriser les besoins en terme d'infrastructure de voirie et d'équipement marchands, ont été réceptionnés. Un linéaire total de voirie de près de 16 kilomètres de route en BCR a été retenu pour coût estimatif des travaux de 17 milliards de FCFA. Le linéaire drain à aménager retenu est de 5,6 kilomètres pour un coût estimé de réalisation de 5,2 milliards de FCFA. Pour ce qui concerne des équipements marchands, il a été retenu la construction d'un marché au quartier Dougoï pour près de 1,3 milliards de FCFA et, l'aménagement d'un espace polyvalent pour la Communauté Urbaine à travers la construction d'une salle festive et d'un restaurant pour environ 658,6 millions de FCFA.

Dans la ville de Bamenda, les études techniques qui connaissent un important retard sont encore en phase d'avant-projet sommaire.

Travaux sur les petits ouvrages de proximité

La situation d'exécution au 31 décembre 2020 des travaux des petits ouvrages dit « de proximité » est consignée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 7 : suivi des travaux de petits ouvrages de proximité

Volet	Bamenda	Maroua
Etudes techniques	En cours d'achèvement	En cours d'achèvement
Suivi/contrôle des travaux	En régie + Consultants individuels de la CU	En régie + Consultants individuels de la CU
Ouvrages réceptionnés	Locaux de la Cellule Locale	-Locaux de la Cellule Locale de suivi -835 tables bancs - 05 blocs de six latrines

Ouvrages en cours de réalisation	15 latrines scolaires 13 points piétonniers 100 points d'éclairage public 4 terrains de sport 25 plates formes pour bacs à ordures	2 blocs de toilettes publiques Un quartier en éclairage public 10 blocs de latrines scolaires

En ce qui concerne le renforcement des capacités des Communautés Urbaines en vue de la maîtrise de la bonne gestion municipale des services, l'AMO a poursuivi ses activités d'accompagnement des CU à travers : i) l'appui à l'élaboration des organigrammes et des états des besoins humains et matériels, ii) l'analyse et les propositions sur le dispositif de collecte des recettes, et iii) l'analyse sur l'exécution des comptes administratifs.

III-1-2- PROJET DRAINAGE PLUVIAL DE DOUALA

Pour trouver des solutions aux problèmes d'inondations dans la ville de Douala, le Gouvernement, à travers le C2D, a entrepris depuis Août 2012 la mise en œuvre du projet de drainage pluvial dont l'un des objectifs spécifiques est l'aménagement de près de 50 Kilomètres de drains.

Sur une enveloppe de FCFA 109 milliards, le C2D contribue à hauteur de FCFA 11,8 FCFA pour le projet Drainage Pluvial de Douala. L'exécution du projet s'effectue en trois axes majeurs : i) limitation des inondations, les eaux stagnantes et les zones d'érosion, ii) amélioration des conditions de vie des habitants de plusieurs quartiers défavorisés jouxtant les drains, et iii) renforcement des capacités du personnel de la CUD dans le secteur de l'assainissement. Les principales avancées au 31 décembre 2020 sont reprises ci-après pour chacun des axes.

- **Limitation des inondations**

La limitation des inondations par l'aménagement des drains en canaux en béton armé de section rectangulaire constitue l'axe majeur du projet avec plus de 70% de l'enveloppe. La phase d'exécution et de maîtrise de la mise en œuvre des travaux est achevée en août 2019 et les opérations en cours portent sur les règlements des dernières factures. En somme, 35 kilomètres de canaux de drainage pluvial sont construits, 14 kilomètres d'exutoires aménagés, 50 kilomètres de voies de dessertes construites sur les berges des drains, 25 dalots construits pour permettre le franchissement de drains aménagés, et 974 personnes déjà indemnisées.

Aménagement des quartiers défavorisés jouxtant les drains (projet de quartiers)

La première phase des infrastructures attendues dans l'axe ''travaux d'amélioration du cadre de vie des populations des quartiers sous-intégrés ou mal desservis jouxtant les drains'', qui avait démarré en juillet 2019, s'est achevée en juin 2020. L'on y dénombre 06 kilomètres de voiries secondaires aménagées, 968 mètres linéaires de routes en terre construites, 1050 mètres linéaires de drains aménagés, 23 dalots construits et 1050 voies piétonnes construites. La seconde et dernière phase est à l'étape d'attribution du marché des travaux.

Renforcement des capacités de la CUD dans le secteur de l'assainissement et sensibilisation

Le renforcement concerné porte sur le développement des outils de prise de décisions stratégiques dans la gestion du réseau d'assainissement de la ville de Douala. Dans le cadre des études techniques en vue d'acquérir lesdits outils, 60% de vues ont été prises en matière d'orthophographie de la ville de Douala et le cabinet devant réaliser le schéma directeur d'assainissement des déchets solide a démarré les prestations en 14 octobre 2020. Deux autres études sont en cours de passation de marchés.

Les activités de sensibilisation et communication sur l'usage des drains et l'entretien menés par un cabinet privé ont débuté sur le terrain en septembre 2020. Il est attendu du prestataire de toucher une cible de 36 quartiers et de produire plusieurs gadgets de communication.

III-1-3- YAOUNDE CŒUR DE VILLE

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Agence Française de Développement (AFD), un montant global de 60M € soit FCFA 39,4 milliards, dédié au financement d'un projet d'infrastructure à caractère emblématique dans la ville de Yaoundé dans le cadre la mise en œuvre du 3ème Contrat de Désendettement et de Développement (C2D).

Après concertation entre le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU) et la Communauté Urbaine de Yaoundé (CUY), il a été convenu de proposer au financement du C2D un ensemble d'actions visant à améliorer de façon concrète et visible des conditions de circulation et de mobilité dans la ville de Yaoundé, notamment autour du centre-ville, et ceux en ligne avec les objectifs du nouveau Plan de Mobilité Urbaine Soutenable (PMUS) dénommé « Yaoundé Cœur de Ville ».

Le programme a pour objectif global de contribuer à l'amélioration des conditions de circulation et mobilité dans la ville de Yaoundé par :i) l'aménagement et la reconfiguration de trois (3) zones particulièrement problématiques et régulièrement congestionnées, localisées autour des carrefours Elig Edzoa, Elig-Effa et Mvan, et ii) la mise en place sur l'ensemble du territoire métropolitain d'actions à impact rapide identifiées dans le cadre du Plan de Mobilité Urbaine Soutenable.

Il sera organisé en deux composantes d'investissement à savoir :

- les aménagements structurants, dont l'effet majeur attendu sera de diminuer la congestion et le temps d'attente au niveau des carrefours sélectionnés ;
- une action à impact rapide qui permettra de contribuer à l'atteinte des objectifs du PMUS à travers les actions concrètes, visibles de faible coût et à l'impact mesurable.

Au cours de l'année 2020, les actions menées ont porté essentiellement sur le suivi des études techniques en vue de la réalisation du plan de mobilité urbaine soutenable de Yaoundé. Les livrables produits à ce stade par l'adjudicataire sont le Rapport d'études préalable et les avants projets sommaires. Les avants projets détaillés, devant permettre de boucler l'étude de maturation et de lancer les travaux d'instruction du programme, restent attendus.

III-2-SECTEURS SOCIAUX

III-2-1- C2D SANTE

Lancées depuis 2007, les activités du **programme C2D Santé 1** se sont achevées en 2017. L'audit de clôture a été mené et les recommandations y relatives sont en cours de mise en œuvre.

Au cours l'année 2020, l'exécution du **programme C2D Santé 2** (Programme Conjoint C2D-KFW) s'est poursuivie à travers la mise en œuvre du projet de subvention des soins obstétricaux et néonataux (projet chèque santé), la réhabilitation et l'équipement des Formations Sanitaires (FOSA) et les activités des Fonds Régionaux de Promotion de la Santé (FRPS).

L'état cumulatif de l'exécution technique du programme conjoint au terme du mois de décembre 2020 est repris ci-après par axe d'intervention.

Mise en œuvre du système de subvention des soins obstétricaux et néonataux (projet chèque santé)

Lancées officiellement en 2015, les activités de mise en œuvre du système de subvention des soins obstétricaux et néonataux, à travers le projet chèque santé, se sont poursuivies dans les trois régions du septentrion. Depuis 2019, le projet bénéficie de l'appui des fonds de l'ABS pour garantir la pérennisation de ses activités. Les statistiques enregistrées et validées au terme de décembre 2020 font état de 227 239 chèques vendus, 673 094 consultations prénatales réalisées sur la base du chèque santé, 155 368 échographies et 208 664 accouchements effectués avec chèques.

Ci-après, le tableau des performances du projet chèque santé dans les régions concernées en 2020.

Tableau 8 : Performance du projet chèque santé par région d'intervention au terme de l'année 2020

Indicateurs	Adamaoua		Nord		Extrême-Nord		TOTAL	
	En 2020	Cumul	En 2020	Cumul	En 2020	Cumul	En 2020	Cumul
Chèques vendus	26691	106923	17836	73652	29185	99773	**73 712**	280348
Consultations prénatales	**72414**	261955	**47909**	157244	**74030**	253895	**194353**	673094
Echographies	**17762**	53052	**9382**	37686	**18638**	64630	**45782**	155368
Accouchements	**17374**	68867	**14055**	61399	**21185**	78398	**52614**	208664

Réhabilitations et Équipements des Formations Sanitaires (FOSA)

Le processus de réhabilitation et d'équipement des Formations Sanitaires, lancé en 2016, compte désormais une cinquantaine de chantiers de FOSA potentiellement achevés. La situation détaillée des travaux de réhabilitation des FOSA est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 9 : Situation des travaux de réhabilitation des FOSA

Régions	Nombre de Chantiers de FOSA attendus	Nombre de Chantiers de FOSA achevés	Nombre de Chantiers de FOSA en cours	Nombre de chantiers en arrêt
Extrême-Nord	33	16	04	13
Nord	21	21	00	0
Adamaoua	09	06	00	03
Sud	05	5	00	00
Total	68	48	04	16

Pour ce qui concerne les forages en construction, aucun changement n'a été observé depuis juin 2019. Le total des forages construits est de 27 sur 51 prévus soit un taux de réalisation de 52,9%.

Le volet équipement des FOSA, quant à lui, dépendant de la situation évolutive des livraisons des travaux de construction/réhabilitation. Au 31 décembre 2020, seules huit FOSA ont été fournis en équipements hospitaliers.

Mise en place des Fonds Régionaux pour la Promotion de la Santé (FRPS).

Après la mise en place des ***Fonds Régionaux de Promotion de la Santé (FRPS***), le processus de leur réhabilitation et de leur équipement s'est poursuivi.

Au cours de l'année 2020, l'équipement des FRPS dans les régions de l'Extrême-nord, du Nord et de l'Adamaoua a été effectué, portant ainsi à six (06) le nombre de FRPS équipés. La réhabilitation des magasins de stockage a également été enclenchée dans les régions de l'Adamaoua et du Sud, de même que le processus d'approvisionnement en médicament sur la base d'une convention type FRPS-CENAME-MINSANTE visant à clarifier les procédures de gestion et de suivi des médicaments acquis sur financement du Programme Conjoint C2D/KFW.

III-2-2- C2D EDUCATION

Le C2D-Education est un programme de 1ère génération du C2D dont l'objectif poursuivi reste la scolarisation de tous les enfants du cycle primaire. La 1ère tranche signée en juin 2007 s'est achevée en 2011, engrangeant de nombreuses réalisations. L'exécution de la 2nde tranche, signée en février 2009, se poursuit à travers les constructions et équipements scolaires dans les Zones d'Education Prioritaire (ZEP).

D'un montant global de FCFA 32,8 milliards, la seconde tranche du programme en cours d'exécution porte sur trois composantes : i) l'offre scolaire représentant 88% de l'enveloppe, (ii) le renforcement institutionnel par l'organisation et la gestion de certaines structures du MINEDUB, et (iii) l'appui à l'enseignement privé.

Au stade actuel de mise en œuvre, les activités de renforcement institutionnel et d'appui à l'enseignement privé sont achevées. Elles ont permis, pour le renforcement institutionnel, de réaliser des audits programmés, de contribuer à la confection des cartes scolaires dans les départements du MINEDUB, et d'élaborer le schéma directeur informatique du MINEDUB. Par ailleurs, un appui à l'enseignement privé visant à apurer les arriérés de subventions de l'état envers les établissements d'enseignement maternel et primaire privés du secteur confessionnel (réseaux catholiques, protestants et islamiques) a été assuré.

Au cours des deux semestres de l'année 2020, les activités de constructions scolaires dans les ZEP se sont poursuivies à travers les trois volets que sont : i) la construction et la réhabilitation des salles de classe et ouvrages connexes, ii) la construction des forages, et iii) les équipements scolaires.

La situation des livrables présentée ci-après, traduit aussi bien les résultats atteints au cours de l'année 2020, mais aussi ceux cumulés au terme des mois de juin et de décembre 2020.

Tableau 10 : fiche de suivi des activités techniques C2D EDUCATION au 31 décembre 2020

Composantes/Objectifs attendus du cadre logique	Activités/Indicateurs de suivi	Etat de mise en œuvre			Niveau d'attente des indicateurs (performance)	Effets/Impact	Observations
		En 2020	Cumul d'exécution au 30 juin 2020	Cumul d'exécution au 31 dec 2020			
Composante 3 : Construction et équipement des infrastructures scolaires et réhabilitation des salles de classe dans les écoles primaires publiques des Zones d'Education Prioritaire							
Situation des travaux de construction des infrastructures scolaires							
Construire **1 275** salles de classe (SdC)	Construction de **606** salles de classe	**168** salles de construites et achevées	Soit un cumul de **822** salles de classe construites	Soit un cumul de **1028** salles de classe construites	**80,6%** de taux de réalisation par rapport à l'objectif initial du programme	Amélioration de l'offre et de la qualité de l'éducation des ZEP.	*Plusieurs entreprises ont achevé des SdC dans certains sites. Ces SdC ne sont pas prises en compte à cause du non-achèvement des travaux des autres infrastructures.* *Le taux global moyen d'exécution des travaux pour toutes les entreprises est estimé à plus de 86%.*
Réhabiliter **537** salles de classe	Réhabilitation de **312** salles de classe	**148** salles de classe réhabilitées	**402** salles de classe réhabilitées	**431** salles de classe réhabilitées	**80,3%** de taux de réalisation par rapport à l'objectif initial du programme		
Construire **176** bureaux directeurs	**Construction** de **70** bureaux directeurs	**26** bureaux directeurs construits	**92** bureaux directeur construites	**152** bureaux directeur construites	**86,4%** de taux de réalisation par rapport à l'objectif initial du programme		
Construire **254** blocs latrines	Construction de **132** blocs latrines	**39** blocs latrines construits	**159** blocs latrines construites	**209** blocs latrines construites	**82,3%** de taux de réalisation par rapport à l'objectif initial du programme		
Construire **7** clôtures	Construction de **5** clôtures	**3** clôtures construites	**4** clôtures construites	**5** clôtures construites	**71,4%** de taux de réalisation par rapport à l'objectif initial du programme		
Situation des forages							
114 forages à construire	Construction de **28** forages	0 forage construit	**86** forages construits et réceptionnés	**86** forages construits et réceptionnés	**75,44%** de taux de réalisation par rapport à l'objectif initial	Amélioration des conditions d'hygiène et du taux de fréquentation des élèves	La région actuellement concernée par la construction des forages est l'extrême-Nord et les travaux sont confiés aux Génie Militaire
Situation des travaux des équipements							
Fabriquer **54 845** Tables bancs	Fabrication de **45 615** Tables bancs	**3 220** tables bancs achevées	**10 940 tables bancs** fabriquées au 30 juin 2020	**12 450 tables bancs** fabriquées	**22,7% d**e taux de réalisation par rapport à l'objectif initial du programme	Amélioration des conditions d'apprentissage	*Le suivi des entreprises des équipements pose problème, car conformément aux clauses des différents marchés, la phase*

Composantes/Objectifs attendus du cadre logique	Activités/Indicateurs de suivi	Etat de mise en œuvre			Niveau d'attente des indicateurs (performance)	Effets/Impact	Observations
		En 2020	Cumul d'exécution au 30 juin 2020	Cumul d'exécution au 31 dec 2020			
Fabriquer **1 596** Chaises maitres	Fabrication de **1 321** Chaises maitres	**104** chaises maitres fabriquées	**332** chaises maitres fabriquées au 30 juin 2020	**379** chaises maitres fabriquées	**23,7%** de taux de réalisation par rapport à l'objectif initial du programme	et d'enseignement	*fabrication est gérée par les Ingénieurs des marchés (Délégués Régionaux du MINFOF) et les remontées d'informations sont quasi-nulles malgré les différentes stratégies entreprises. Parmi les entreprises interpellées, certaines nous laissent entendre qu'elles ont des ateliers de fabrication hors de la Région où elles doivent livrer leurs prestations. Ce qui ne permet même pas à l'Ingénieur du Marché de pouvoir se prononcer sur la qualité du bois ainsi que les techniques de séchage utilisées et par ricochet d'avoir même des informations fiables concernant l'effectivité même de la réalisation ces prestations. Ceci est d'autant plus compliqué que les représentants du Maitre d'Ouvrage n'interviennent qu'au moment de la réception provisoire.* *Néanmoins, des Ordres de Service valant mise en demeure ont été adressés à toutes les entreprises dont les travaux sont en cours.* *D'ailleurs, cinq marchés ont été résiliés et suite à l'accord du MINMAP sur l'exemption de la phase de pré qualification, le DAO restreint y relatif a été élaboré et examiné le 26 juin 2020 par la CIPM qui a émis un avis favorable. La saisine de la Commission Centrale du MINMAP est en cours.*
Fabriquer **1 596** Tables maitres	Fabrication de **1 321** Tables maitres	**104** tables maitres fabriquées	**332** tables maitres fabriquées au 30 juin 2020	**379** tables maitres fabriquées	**23,7%** de taux de Réalisation par rapport à l'objectif initial du programme		
Fabriquer **236** Tables secrétaires	Fabrication de **197** Tables secrétaires	**03** tables secrétaire fabriquée	**39** tables secrétaires fabriquées au 30 juin 2020	**42** tables secrétaires fabriquées	**17,8%** de taux de Réalisation par rapport à l'objectif initial du programme		
Fabriquer **65** Tables réunion	Fabrication de **52** Tables réunion	**01** table réunion fabriquée	**13** tables réunion fabriquées au 30 juin 2020	**14** tables réunion fabriquées	**20%** de taux de Réalisation par rapport à l'objectif initial du programme		
Fabriquer **1 065** Chaises	Fabrication de **885** Chaises au 30 juin 2021	**14** chaises fabriquée	**180** chaises fabriquées au 30 juin 2020	**194** chaises fabriquées au 30 juin 2020	**18,2%** de taux de Réalisation par rapport à l'objectif initial du programme		
Fabriquer **236** Tables Directeur	Fabrication de **197** Tables directeur au 30 juin 2021	**03** tables directeur fabriquée	**39** tables directeur fabriquées au 30 juin 2020	**42** tables directeur fabriquées au 30 juin 2020	**17,8%** de taux de Réalisation par rapport à l'objectif initial du programme		
Fabriquer **236** Chaises directeur	Fabrication de **197** Chaises directeur au 30 juin 2021	**03** chaises directeur fabriquée	**39** chaises directeur fabriquées au 30 juin 2020	**42** chaises directeur fabriquées	**17,8%** de taux de Réalisation par rapport à l'objectif initial du programme		

III-3 SECTEUR RURAL

III-3-1- C2D- ASGIRAP

Prévu pour s'exécuter sur 4 ans depuis 2015, le programme ASGIRAP aura connu de nombreuses difficultés de démarrage à cause des retards de mobilisation, entre autres, des équipes de la coordination, des opérateurs, de l'assistance technique internationale d'une part, des lourdeurs dans la passation des marchés d'autre part.

Depuis 2018, le programme connait une nette accélération de la mise en œuvre de ses activités qui lui a permis, grâce à un avenant prorogeant sa DLUF au 30 juin 2021, de boucler la plupart de ses réalisations au cours du 2ème semestre 2020. Les contrats des opérateurs sont en cours de clôture et les activités résiduelles en cours de finalisation.

Composante 1 : Appui aux instances de concertation

En plus de la validation des produits des concertations au niveau communal et villageois, l'appui aux instances de concertations spatiales, mise en œuvre par le PNDP, s'est poursuivi avec le bornage des pâturages, des pistes à bétail et des zones agricoles, l'animation des cadres de concertation, les activités de proto cadastre avec l'élaboration des cartes parcellaires dans trois communes pilotes et enfin la signature des contrats de location des terres entre les producteurs et les propriétaires des parcelles. Près de 25 000 acteurs, dont 19% de femmes, répartis entre agriculteurs, éleveurs et transhumants ont été sensibilisés sur la gestion durable des ressources agrosylvopastorales.

Au total, 634 km de piste à bétails et 37 215 ha de zones agropastorales ont été matérialisées dont 363 km et 1 284 ha bornés. Concernant le plan de la sécurisation foncière, près de 3400 parcelles ont été numérisées et 115 contrats enregistrés dont 62 au Nord et 53 à l'Extrême Nord.

Par ailleurs, une session de formation a été organisée en vue de capitaliser les acquis du programme et de les vulgariser auprès des institutions partenaires et potentiellement bénéficiaires. La convention avec l'opérateur PNDP en cours de clôture devait s'achever le 31 aout 2020.

Composante 2 : Appui aux systèmes d'exploitation à base de coton

L'amélioration de la productivité et de la durabilité des systèmes de production à base de coton a permis aux 123 villages bénéficiaires de la zone cotonnière de recevoir divers appuis issus des concertations.

On y relève notamment la réalisation des plans d'aménagements villageois, la formation d'agriculteurs cotonniers en agroécologie et le développement d'itinéraires techniques en la matière. On note par ailleurs la construction de 553 biefs, les aménagements antiérosifs en bandes enherbées, cordons pierreux et ados sur 12 366 ha en cours de pérennisation avec des bornes en ciment.

En ce qui concerne les techniques de semis sous couvertures végétales (SCV), 7 646 ha ont connu des aménagements antiérosifs sur 12 366 ha prévus dans les différents systèmes d'associations de cultures (cultures sur biomasse, culture fourragères et jachères améliorées).

Ces techniques associées aux équipements mis à dispositions par le programme (27 kits, 326 brouettes, 47 charrettes, tricycles) ont permis un accroissement des rendements agricoles de l'ordre de 300/350kg/ha. Les activités de recherche et développement ont, quant à elles, principalement consisté à la protection des biomasses et la préparation de la prochaine campagne dans les sites et terroirs d'innovation.

<u>Composante 3</u> : Appui aux systèmes d'exploitation de la zone non cotonnière

Le volet 'amélioration de la productivité et de la durabilité des systèmes de production sans coton' a également connu des avancées remarquables. La vie associative entre agriculteurs et éleveurs a été améliorée à travers la résolution de plusieurs conflits à l'amiable et le montage des projets de financements.

Les concertations menées ont permis de définir et de mettre en œuvre, en collaboration avec les producteurs, les aménagements et techniques agro écologiques, les techniques de luttes antiérosives, les infrastructures hydrauliques et les activités de fertilisation des sols.

La mise en œuvre des plans d'aménagement et d'amélioration des ressources dans 130 villages a permis d'atteindre d'importants résultats dont notamment: l'aménagement en courbe de niveau de 4 006,25 ha ; la construction 237 biefs ; la préservation de 371 459 Faidherbia/ Recrus ; la plantation de 478 709 arbres forestiers et 27 458 arbres fruitiers ; les SCV"- Semences sur une superficie de 670,88 ha ; la sécurisation d'environ 239 sites pour le parcage des animaux ; la construction de 50 hangars de stockage de fourrages ; la clôture et labours pour cultures fourragères de 2 018,76 ha.

En matière de renforcement des capacités, on note la tenue de 220 sessions de formation des éleveurs & agriculteurs, 107 voyages d'échange, 04 sessions de formation des gestionnaires communautaires des points de vente de produits vétérinaires la structuration et professionnalisation des

producteurs avec la mises en place de 191 structures et la mise en relation OP filières et opérateurs économiques à travers 03 ateliers.

Ces réalisations couplées à la distribution du matériel de transport de la fumure organique (161 porte-tout, 139 brouettes, 246 kits et 56 étables) ont permis d'accroitre le rendement d'1t/ha pour la spéculation du maïs.

21 coopératives ont été créées avec l'accompagnement de l'opérateur. 105 projets de CVC et 25 projets d'EFA ont été financés pour un montant global de 276 978 347 FCFA, soit 83 % de l'enveloppe de financement des projets prévus pour cette composante. Les projets ainsi financés ont principalement permis d'accroitre l'offre fourragère pour le bétail avec près de 300 ha implantés en milieu éleveur.

Au niveau de la Coordination, les activités menées ont porté sur la communication, la passation des marchés, la coordination des activités des opérateurs, la consolidation des rapports de mise en œuvre des composantes et les activités de formation.

La tenue de la 6ème session du COPIL, les activités de synergies et de pérennisation ont également été menées notamment pour l'harmonisation du guide méthodologique d'intervention auprès des communes avec l'ONG PLAN CAMEROUN, la signature de 02 conventions de collaboration (Plan Cameroun et GIZ), la tenue des comités de concertation inter projets et interrégionaux, la prorogation des délais des conventions des opérateurs. Le programme, dont la clôture des activités est prévue le 30 juin 2021, prépare la tenue de la dernière session du COPIL et le marché sur son évaluation finale.

III.3.2- C2D- ACEFA

Après les deux phases successives ayant permis de tester son dispositif à une échelle pilote, puis à une échelle nationale, le PCP- ACEFA constitue une opportunité de transition cohérente, avec l'évolution institutionnelle du Cameroun et la nécessaire transformation du dispositif existant, vers une véritable modernisation du secteur agricole dans ses axes fondamentaux de conseil aux Exploitants Agricoles et d'appui aux projets productifs. Prévu pour une durée de 60 mois, le PCP-ACEFA cumule au 31 décembre 2020, 41 mois d'exécution.

Composante 1 : Consolidation et Amélioration du Conseil Agropastoral

Les activités de consolidation et d'amélioration du conseil agropastoral sont restées focalisées sur la formation des conseillers, le conseil aux Organisations de Producteurs (OP) et aux Exploitations Familiales

Agropastorales (EFA), l'équipement et le fonctionnement du dispositif de conseil.

Il s'agit de maintenir le service de conseil mis en place tout en effectuant les changements nécessaires à l'amélioration de l'impact en termes de nombre de bénéficiaires et de résultats économiques (productivité, revenus). Le service de conseil doit apporter aux exploitations familiales et aux organisations de producteurs un accompagnement leur permettant de mieux maîtriser la conduite de leurs exploitations et de rendre des services à leurs membres (approvisionnement, transformation, commercialisation, etc.…). Les activités de la composante ont concerné :

- la poursuite des activités de conseil technique et économique ;
- la mise en œuvre des contrats d'objectifs (nouveaux services de conseil agropastoral) ;
- la formation des conseillers (initiale et continue);
- la tenue des sessions du CODEC ;
- la poursuite du processus des marchés d'équipements des cellules départementales et des conseillers.

De manière générale, la mise en œuvre des activités de conseil au cours de l'année 2020 a été fortement influencée par la survenue de la pandémie COVID-19. Cela s'est matérialisé par l'interruption de la formation des anciens et nouveaux conseillers et un ralentissement du suivi des activités de conseil. Au terme de l'année 2020, il ressort que:

- Cinq sessions de formation des conseillers par les experts se sont tenues (191 hommes-semaines);
- Les anciens conseillers ont été mobilisés pour les formations continues (1579 hommes-semaines);
- 165 922 exploitants familiaux membres de 11 945 Organisations de Producteurs (OP) ont été accompagnés.

<u>Composante 2</u> : Financement des projets d'investissement des OP

L'année 2020 a été marquée par la pandémie du COVID-19 qui a entrainé le ralentissement les activités sur le terrain (montage des projets, instruction, sélection et remise des chèques aux bénéficiaires) et conduit par conséquent à une baisse de performance du financement des projets des GP et OPA dans l'ensemble des dix régions

En matière de financement des GP de nouvelles commissions de sélection de projets se sont tenues. Elles ont permis à 782 GP de voir leurs projets acceptés pour 3,3 milliards de FCFA portant le cumul à 3888 GP financés pour 15,5 milliards FCFA octroyés. Pour ce qui est des projets OPA, 5 dossiers ont été acceptés pour un montant octroyé de 111 millions FCFA portant le cumul à 60 OPA financées pour 1,3 milliards FCFA.

<u>Composante 3</u> : Institutionnalisation et pérennisation du dispositif de conseil agropastoral

L'appui à la professionnalisation agropastorale assurée par la Plateforme Nationale des Organisations de Producteurs Agro-Sylvio-pastorales du Cameroun (PLANOPAC) et le Centre Régional de la Professionnalisation Agropastorale (CRPA) de Garoua s'est poursuivi avec la mise en œuvre des activités relevant des conventions de financement signées et relatives au fonctionnement, à l'assistance technique et à la formation.

Appui à la PLANOPAC

Dans le cadre du fonctionnement de la PLANOPAC, une subvention, pour l'année 2020, de 85 millions FCFA (25 millions FCFA pour le bureau national et 60 millions FCFA pour les dix bureaux régionaux en raison de 6 millions FCFA/région) a été apportée par le PCP-ACEFA. Elle a notamment permis de i) d'assurer le fonctionnement de l'équipe technique, ii) de mener les activités d'animation et de communication, iii) de travailler avec les partenaires pour des projets de collaboration et iv) procéder à l'accompagnement d'une douzaine de partenaires dans la mise en œuvre de leurs activités liées aux thématiques très variées.

Les travaux de construction de son immeuble-siège, lancés en 2018, ont été bouclés et les activités d'équipement sont en cours.

Appui au CRPA

Pour atteindre les objectifs d'autonomie technique et financière prescrits, le Centre Régional de Professionnalisation Agropastorale de Garoua (CRPA-Garoua) a bénéficié d'une subvention de financement du fonctionnement de 16 millions de FCFA. L'appui technique de la Chambre d'Agriculture de la Charente Maritime (CA17), tout comme celle de la PLANOPAC, n'a pas pu être mené en raison de la pandémie liée au corona virus.

III-3-3-C2D- AFOP

La troisième phase du programme AFOP, dont la mission est l'institutionnalisation du dispositif à travers la consolidation, le perfectionnement et la pérennisation des acquis de la rénovation des deux premières phases, a pour finalité de contribuer à l'emploi des jeunes et à la croissance inclusive et durable des territoires ruraux au Cameroun.

Les activités de l'année 2020, 3ème année d'exécution de ladite phase, se sont déroulées dans un contexte difficile marqué par la pandémie de la

COVID 19 qui a induit le retard dans la mise en œuvre de plusieurs activités et la non-exécution de celles en lien avec la mobilisation de la mission d'assistance technique.

1- Maintien de l'opérationnalité du dispositif rénové

Le maintien de l'opérationnalité du dispositif s'est articulé autour de la formation initiale des jeunes et de l'accompagnement à leur installation.

En matière de ***formation initiale,*** 3524 jeunes post primaires ont été recrutés à l'issue du test de recrutement de la 6ème promotion des EA, dont 1438 (40,81%) de femmes contre 36% pour la 5ème promotion. La formation a démarré dans les 88 centres concernés par les parcours des EA sur la base des outils de cadrage et d'organisation de la formation préparés par la coordination nationale, et conformément aux Plans Stratégiques de Formation (PSF) préparés par les centres.

Par ailleurs dans les écoles, et à l'issue de l'évaluation terminale, 1432 jeunes dont 575 femmes (40%) ont validé toutes les capacités sur 1501 attendus, soit un taux de réussite général de 95,4%. 3981 jeunes dont 1433 femmes (36%) étaient en cours de formation (avec 1922 dont 701 femmes en deuxième année, et 2059 dont 732 femmes en première année) dans les parcours EAP, CAP, TSIERGE, TA, TSGE et TSGEC. Il convient de noter un grand engouement des jeunes à se former en agriculture et élevage avec en moyenne 02 candidatures par place offerte.

Les activités ***d'accompagnement à l'insertion*** se sont articulées autour de l'enrôlement de 33 nouveaux centres dans le dispositif d'insertion, l'élaboration et la finalisation des projets des jeunes formés, le financement des projets et le suivi de leur mise en œuvre. Le point sur l'accompagnement des projets fait état de 880 projets des EA finalisés, 180 projets des EAP en cours de finalisation. 127 projets des EA et 09 projets des EAP ont été financés à hauteur de 188 233 016 FCFA pour les EA et 13 149 400 FCFA pour les EAP.

Sur une prévision de 4606 projets des jeunes EA et MP à insérer, 3733 déjà accompagnés ont pu bénéficier de FCFA 5,532 milliards. Par ailleurs, sur 364 projets des EAP attendus, 73 sont déjà accompagnés à la mise en œuvre pour FCFA 141,5 millions.

2- Perfectionnement du dispositif rénové

Les activités de perfectionnement du dispositif rénové ont porté sur la mise en œuvre de la formation continue, l'accompagnement des réseaux des jeunes, la mise en place des ateliers pédagogiques et le renforcement des capacités des acteurs.

Pour ce qui concerne les Maitres Pêcheurs (MP), une formation contextualisée, qui prend en compte la situation de référence des pêcheries tout en préparant les apprenants à son amélioration, a été construite. Pour améliorer la formation pratique dans les centres, la caractérisation des pêcheries a permis d'identifier trois ateliers pédagogiques à développer dans les centres de pêche sur la construction des engins de pêche, la conduite des opérations de pêche et les techniques post-captures.

De même, un diagnostic d'approfondissement de l'analyse de l'organisation de la formation dans les écoles a permis de se rendre compte que les formations sont plus disciplinaires (enseignement à 80%) que professionnelles (20% d'enseignement, 40% d'apprentissage, 40% de formation). A cet effet, une session de renforcement des capacités des formateurs sur l'organisation de la formation a été réalisée en formation-action à travers la construction d'un ruban pédagogique. Par ailleurs, le référentiel de métier de Technicien d'Elevage a été élaboré.

Afin de perfectionner le dispositif d'accompagnement à l'insertion des jeunes formés, il a été prévu le réseautage des jeunes installés dans les bassins de production avec un accent sur des appuis complémentaires aux plans de développement des exploitations. Pour ce faire, une caractérisation de 20 OPA a été réalisée pour identifier les déterminants de la réussite d'une organisation en lien avec sa structuration, son mode de gouvernance et son fonctionnement. Il s'agit de s'appuyer sur ces expériences pour accompagner les jeunes des bassins à leur structuration. Des outils ont été élaborés, qui ont permis de faire un diagnostic des jeunes installés dans 13 bassins pilotes, concernant 09 filières dont 05 animales te 04 végétales. Le processus a abouti à l'élaboration de 13 plans de formation et de 13 plans d'accompagnement.

En matière de renforcement des capacités des acteurs, la formation et le recyclage du personnel en charge de l'organisation, de l'animation, de l'évaluation des formations et de celui chargé du pilotage, du contrôle des structures de formation ont été assurés.

3- Pérennisation du dispositif rénové

La pérennisation du dispositif rénové s'est effectuée à travers la mise en place de la mission d'inspection et de certification, le développement des partenariats. En matière de certification, l'évaluation terminale de 124 moniteurs stagiaires de la quatrième promotion a été organisée.

Par ailleurs, le programme a pu formaliser le partenariat avec la GIZ/PADER et a poursuivi la mise en œuvre des partenariats avec la SODECOTON et le MIPROMALO. Le projet de cadre de collaboration MINEFOP-MINADER/MINEPIA et son plan d'action ont été élaborés

Avec le changement de portage du MASTER de l'Université de Dschang à l'Université de Ngaoundéré, les contenus du programme, les modèles organisationnel, pédagogique et économique ont été révisés et un document de cadrage et le projet de convention ont été élaborés. Le démarrage des formations sur le Master IFDR à l'Université de N'Gaoundéré est prévu en 2021.

III-4- SECTEUR TRANSVERSAL

III-4-1- Programme National de Développement Participatif (PNDP)

Dans sa mission d'appui au développement local et à la politique de décentralisation au Cameroun, le PNDP a connu une évolution régulière de ses activités au cours de l'année 2020, en tenant compte des réajustements rendus nécessaires par l'impact de la Covid 19.

Dans le cadre de l'*appui au Développement Local*, les activités menées portent désormais sur 351 communes contre 292 en décembre 2019. Le financement des microprojets classiques, permettant d'élargir davantage l'accès aux services sociaux de base, et de tenir compte de l'afflux migratoire observé dans certaines zones frontalières, s'est poursuivi. L'opération HIMO, lancée sur financement C2D, a connu par ailleurs une extension remarquable dans les régions du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est. Il en est de même des activités relatives à la formation des OAL et du personnel communal en planification, la mobilisation des ressources et la programmation en vue de l'actualisation des Plans Communaux de Développement (PCD). Les travaux de finalisation de la mise à jour du PROADP, déclinés en trois versions (Desktop, Mobile et Web) ont connu leur point d'orgue.

Depuis la 3ème phase, les communes procèdent au recrutement d'un cadre en charge des communautés, maillon important pour le développement des activités d'engagement citoyen dans l'espace communal, notamment en ce qui concerne le suivi de la mise en œuvre des solutions endogènes, portant ainsi de 2 à 3 le nombre de cadres communaux recrutés avec l'appui du PNDP. Les cadres communaux apportent une contribution majeure à l'amélioration des recettes et du taux d'exécution budgétaire dans les communes, des processus d'archivage, de redynamisation des comités de gestion des microprojets, de collecte des données sur les infrastructures socio-économiques, de réalisation des études de faisabilité des microprojets, ainsi que de mise en œuvre des PCD. Leurs performances globalement appréciées leur valent désormais des nominations à des postes de responsabilité par le MINDDEVEL

Dans le cadre de l'appui aux communes en matière de décentralisation, et après la mise en place d'un cadre de gestion participative, la mise en œuvre des investissements collectifs marchands et la promotion de l'intercommunalité se sont accentuées. Conformément à l'objectif de développement, le programme poursuit l'activité initiée sur l'harmonisation de la gestion comptable et les équipements acquis se mettent progressivement en place dans les radios communautaires construites ou réhabilitées pour la plupart sur fonds C2D.
Les capacités des acteurs ont été continuellement renforcées dans les domaines de la production et de l'animation des programmes radiophoniques, de l'entretien des équipements et bien d'autres thématiques qui permettent aux 20 radios communautaires mises en place de jouer pleinement leur rôle d'amplificateur des efforts de développement auprès des populations rurales et des couches défavorisées. Par ailleurs, les démarches engagées en 2018, en vue de la mise en conformité des radios communautaires sur le plan administratif en collaboration avec le ministère de la Communication se sont poursuivies

La mise en œuvre du projet pilote REDD+ de la commune de Meiganga, démarré le 23 septembre 2019, s'est poursuivie

L'opération HIMO dans la région de l'Extrême-Nord, dont la phase pilote a été exécutée sur financement C2D, est achevée. Elle a permis de créer des emplois pour les jeunes ruraux et d'assurer leur insertion socio-professionnelle. S'agissant de l'HIMO 2 sur financement FFU clôturé le 20 mars 2020, les vingt principaux projets sont achevés et les activités d'accompagnement sont en cours en vue de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ouvriers. L'instruction de la troisième phase de l'opération sur financement HIMO-MINKA est également achevée et le démarrage effectif des activités est en cours.

III-4-2- C2D-PSFE

La deuxième tranche du Programme Sectoriel Forêt et Environnement (PSFE) est entrée dans sa phase finale d'exécution. Après 6 ans de mise en œuvre les résultats du programme sont palpables tant sur le plan des réformes réglementaires que sur la mise en place de nouvelles structures qui vont porter la stratégie de gestion du secteur pour le rendre compétitif

économiquement. Le point technique au 30 décembre 2021 se présente comme suit pour chacune de ses composantes.

L'aménagement des forêts du Domaine Forestier Permanent a permis à l'administration forestière non seulement de s'équiper en matériels logistiques, informatiques, équipements forestiers, logiciels spécialisés, mais aussi l'amélioration de la cartographie des Unités Forestières d'Aménagements et des forêts communales, des inventaires d'aménagements et d'exploitations, des techniques d'exploitations et de la certification.

Il s'en est suivi la mise en place des plans d'aménagements dits de 2ème génération pour une meilleure gestion de leurs revenus forestiers intégrant l'écologie des essences, le type des essences, le type de forêts, l'historique de l'exploitation des peuplements pour un meilleur suivi de la dynamique forestière.

Outre les appuis aux administrations au niveau central et déconcentré portant sur les équipements forestiers, informatiques et matériels roulants, le MINFOF s'est également vu renforcé en capacité en matière de suivi forestier par la création d'une unité opérationnelle de suivi du couvert forestier par imagerie satellitaire.

L'appui à la création et de la Mise en place d'un Observatoire des Forêts de la Faune et des Produits Forestiers, a permis de créer et de rendre opérationnel l'Unité Opérationnelle de Gestion des Statistiques des Forêts et de la Faune (UOGSFF) qui a une représentation dans chaque délégation régionale du MINFOF.

A ce jour, le système d'information de l'UOGSFF est opérationnel, les personnels ont été désignés et renforcés en capacités de suivi et gestion des bases de données en matière d'économie forestière et environnement. A moyen terme, elle permettra l'augmentation de la capacité nationale d'intelligence économique du secteur forestier et à l'orientation des décisions majeures à prendre notamment pour la compétitivité et la transformation plus poussée. 5 études thématiques sur la production faunique et forestière, la transformation, les marchés et emplois du sous-secteur forêt-faune ont été réalisées et validées pour permettre d'identifier les indicateurs de suivi de l'UOGSFF. Un accord signé avec l'ANAFOR a permis d'apporter un appui au reboisement de plus de 285 ha auprès de 6 communes test (Foumban, Tonga, Meiganga, Kosa, Guémé et Meiganga).

Dans le cadre de la transformation du bois, 458 artisans ont été formés dans le domaine et 02 associations dotées de cellules de séchage de bois dans l'Adamaoua et le Centre. 9 CETIC et lycées techniques ont été dotés en matériels didactiques pour la formation initiale en métiers du bois. Sur le plan de la communication, les résultats du programme ont été publié dans les annuaires statistiques 2017 et 2018.

Le Suivi du couvert forestier en lien avec le processus REDD+ vise le développement d'une capacité nationale de suivi permanent par image satellitaire du couvert forestier (aires protégées forêts de production, plantations forestières, zones agroforestières, plantations agricoles, etc..) en lien avec les changements climatiques.

Il a notamment permis la création et l'opérationnalisation de l'Unité Opérationnelle de Suivi du Couvert Forestier (UOSCF) à travers la construction et l'équipement (logiciels, serveurs, ordinateurs, etc.) de 5 laboratoires de géomatiques (ENEF, FS/UY1, CRESA Forêts-Bois, FASA) qui constituent le réseau de géomatique, tous connectés aux délégations régionales forestières.

Une Unité Opérationnelle de Renforcement des Capacités en Aménagement Forestier (UORCAF) a aussi été créée et est opérationnelle, l'immeuble devant abriter l'UORCAF au sein de l'ENEF est en phase d'achèvement et les capacités des personnels devant y exercer renforcées. Un appui institutionnel et une dotation en équipement a également été faite à l'ONACC. La 1ère tranche du projet pilote REDD+ mis en œuvre par le PNDP dans la commune de Meiganga a été payée après la signature de la convention.

Concernant l'appui à la coordination du projet, et suite aux résolutions de la mission de clôture des conventions, neuf conventions sur les seize signées avec les communes ont été clôturées. Il en est de même des conventions signées avec des ONG. L'audit portant sur les exercices 2017-2018 a été réalisé ainsi que l'évaluation finale du projet. Avec la crise sanitaire, la coordination du projet a sollicité et obtenu une prorogation de délais au 30 Juin 2021 pour le bouclage des activités de clôture.

III-4-3- C2D - RECHERCHE

Financé à hauteur de FCFA 5,4 mds, le C2D Recherche est en phase finale de mise en œuvre. Au stade actuel, la quasi-totalité des activités a été menée avec des réalisations visibles sur le terrain.

Le programme a mené une étude sur l'économie de la recherche dont les résultats ont permis la mise en place d'un fonds pour la recherche et l'innovation et le recrutement en cours de 1000 chercheurs.

Les projets de recherche, mis en œuvre par l'IRAD, ont notamment contribués à différents apports au niveau scientifique sur le plan national et international avec plusieurs prix et médailles remportés et des brevets enregistrés au niveau de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI). Il en est de même de la vingtaine de projets de recherche financée sur fonds de recherche sur base compétitive dans le cadre du partenariat public-privé.

Le suivi de la mise en œuvre des projets financés se poursuit dans les différents bassins de production en vue de capitaliser les principaux résultats du programme en mettant en lumière les bonnes pratiques en matière de soutien à la recherche agricole et au partenariat public privé.

Le second semestre 2020 a essentiellement permis de mener les activités de clôture portant essentiellement sur le suivi des conventions des projets achevés, la justification exhaustive des subventions octroyées aux différents projets et la conduite des audits et évaluations finaux.

III-4-4- C2D - CULTURE

Le C2D-Culture II vise la valorisation et la préservation du patrimoine Culturel du Musée National à travers i) l'accompagnement technique pour le développement du Musée par une expertise internationale et ii) les travaux d'urgence pour la réfection du bâtiment du Musée. La convention a été signée en juillet 2019 pour un montant de FCFA 655 957 000.

Le programme est structuré en trois composante : (i) l'Assistance à maîtrise d'ouvrage, (ii) les travaux d'urgence, et (iii) le fonctionnement. La situation au 31 décembre 2020 est variablement apprécié par composante ci-dessous.

S'agissant de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, le cabinet international Expertise France a été recruté pour mener la mission d'assistance technique y compris la Formation du personnel du Musée National à la conservation préventive et curative des collections. A

cause des contraintes liées à la crise sanitaire, les prestations dudit cabinet n'ont toujours pas démarré.

Pour ce qui concerne les travaux d'urgence pour la réfection du Musée National, les activités menées jusqu'ici concernent les études techniques en vue de la réfection de l'étanchéité de la toiture et de la mise à niveau du système électrique des réserves du Musée. Les livrables produits permettront de passer à la phase de passation des marchés de l'exécution proprement dite des travaux.

III-4-5- C2D-FORMATION PROFESSIONNELLE

Le sous-secteur de la formation professionnelle a bénéficié de trois financements C2D depuis juin 2012. Le premier financement appuie la mise en place des Centres de Formation aux Métiers ruraux non agricoles (CFM) à Bandjoun, Ebebda et Maroua ; le second est destiné à la mise en place de deux Centres de Formation Professionnelle Sectoriels (CFPS) à Edéa et à Douala ; et le troisième soutient la gouvernance institutionnelle et l'extension des CFM dans d'autres localités (Ngaoundéré, Bertoua, Ndop) dans le cadre du programme Transfagri.

III-4-5-1- C2D- CFM

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la stratégie de renouvellement de l'offre de formation professionnelle dans les zones rurales pour les métiers non agricoles, le C2D contribue à mettre en place un nouveau dispositif de formation, sous forme de Centre de Formation aux Métiers (CFM) à Bandjoun, Ebebda et Maroua, sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Emploi et de la formation professionnelle.

Ces CFM ont pour objectif global de développer et de diversifier l'économie des zones rurales, ainsi que l'accès des jeunes à l'emploi, en améliorant l'offre de formation professionnelle en faveur des métiers non agricoles en milieu rural, de concert avec les acteurs économiques.

En matière d'insertion des CFM dans leur environnement, un répertoire de 200 acteurs a été constitué, de même que la sensibilisation des partenaires privés présents dans le bassin agricole des hauts plateaux et le renforcement des capacités des professionnels formateurs pressentis.

Les travaux de construction des CFM d'Ebebda et de Maroua se sont poursuivis, contrairement à ceux du CFM de Bandjoun restés en arrêt malgré le remplacement du 1er adjudicataire. Les taux d'avancement des travaux à Ebebda, Maroua et Bandjoun sont respectivement de 95%, 58% et 49%.

Les travaux de réalisation des forages équipés des châteaux d'eau et des panneaux solaires aux CFM d'EBEBDA, BANDJOUN sont en cours. En ce qui concerne l'acquisition des équipements des CFM de Bandjoun, Ebebda et Maroua, le projet de DAO a été validé par la commission de passation des marchés du MINEFOP et le marché a été lancé.

Par ailleurs, l'activité de développement des référentiels de formation professionnelle, opérée dans une démarche participative au sein des quatre bassins agricoles concernés, a conduit à la définition de quatre qualités de métiers offerts par les CFM à savoir i) l'Opérateur en Transformation des Produits animaux (OTPA), ii) l'Opérateur en Transformation des Produits végétaux (OTPV), iii) le Producteur d'Aliment pour Animaux d'Elevage (PAAE), et iv) l'Opérateur en Maintenance de Petits Equipements Production d'Energie (OMPEPE). Une session d'appropriation de nouveaux référentiels de formation, permettant de former 36 professionnels dans les modules de formation continue et dans l'ingénierie de la formation professionnelle, a été tenue. Treize outils de gestion devant servir de manuels de procédures de gestion des Centres et de documents de références pour la formation des cadres et gestionnaires ont été également élaborés dans le cadre de cette activité.

III-4-5-2- C2D- CFPS

Le projet **C2D-CFPS** est une vision novatrice, fondée sur le partenariat Public-Privé dont le but est de mettre sur pied deux CFPS à Douala et à Edéa au profit des entreprises afin de favoriser la croissance économique et faciliter l'insertion professionnelle au Cameroun. Le transport/logistique, la maintenance industrielle et l'agro-industrie constituent les trois secteurs de l'économie visés par le projet.

Au cours de sa phase de lancement, le dispositif novateur du partenariat Public-Privé dans le cadre de la formation professionnelle a été testé avec les Organisations Professionnelles. La signature du nouveau protocole d'entente entre le GICAM et le MINEFOP, et les formations des formateurs et des stagiaires des entreprises privées avec l'appui d'un Assistant Technique International ont été effectuées. Les statistiques enregistrées en

termes de formation continue ressortent qu'avec l'appui du GICAM, 94 travailleurs ont été recyclés et 48 formateurs formés et habilités.

Dans le cadre de la mise en place des CFPS, les études d'impact environnemental et social (EIES) ont été menées. Les études techniques et architecturales ont été définitivement validées. Les entreprises devant construire des forages équipés de panneaux solaires et de châteaux d'eau pour l'approvisionnement en eau potable des CFPS ont été recrutées.

Les activités liées à la réalisation des travaux préalables à la mise en place des CFPS se sont traduites par l'élaboration des devis de branchement/connexion aux réseaux des concessionnaires ENEO, CAMWATER et CAMTEL. Les travaux y afférents se dérouleront au même moment que les constructions attendues des CFPS.

III-4-6-C2D TRANSFAGRI

L'année 2020 marque la 2ème année de mise en œuvre du programme TRANSFAGRI, avec une exécution à diverses vitesses de ses différentes composantes.

Le volet relatif aux services non financier mis en œuvre par l'APME est opérationnel dans les différents bassins avec une bonne adhésion des différents acteurs.

Le volet des services financiers exécuté par la SNFI traine à démarrer du fait de la subordination des principales activités aux avis d'un ATI à recruter par appel d'offres international.

Quant au volet relatif à la formation professionnelle, et malgré les retards dans l'exécution des études, on observe des avancées dans les travaux de construction.

La composante transversale assure la coordination et le développement des synergies entre les différentes initiatives du Gouvernement au niveau du MINEPAT. L'état d'exécution au 31 décembre 2020 se présente ainsi qu'il suit par composante.

III-4-6-1-APME

Ce volet s'exécute dans la continuité du PMEAA qui s'est déployé dans trois bassins de production (Centre, Ouest et Nord-Ouest). L'APME entend étendre la couverture géographique à 3 nouveaux bassins (littoral, Adamaoua, Nord) au cours de la 2ème phase destinée à l'institutionnalisation du dispositif.

Malgré un contexte marqué par l'application des mesures barrières pour lutter contre la COVID-19, les principaux résultats enregistrés en 2020 se présentent ainsi qu'il suit :

- ✓ Nombre d'acteurs sensibilisés : 3000 ;
- ✓ Nombre de PMEA/OP/AGR cartographiées : 1700 ;
- ✓ Nombre d'entreprises bénéficiaires du DIFASE : 1179 au 30 novembre 2020 sur un objectif de 836, soit un taux de couverture de 141% ;
- ✓ Nombre de chèques services distribués : 2349 chèques services distribués au 30 novembre 2020 sur un objectif de 1672 en 2020, soit un taux de réalisation de 140% ;
- ✓ Nombre d'EMF bénéficiaires (DIFASE) : 32 ;
- ✓ Nombre de SAE engagés : 115 consultants sollicités par les entreprises pour leur accompagnement sur un total de 239 accrédités ;
- ✓ Nombre de services du catalogue sollicités : 14 services choisis par les bénéficiaires sur un total de 23 services disponibles.

En somme, l'année 2020 a connu un important déploiement des activités de l'APME. Elle a enregistré des résultats encourageants avec de nombreuses opérations de renforcement des capacités et des améliorations sur le plan des équipements et infrastructures, notamment le début des constructions des CA-PME dans les différents bassins.

En plus de maintenir le cap, il s'agira, entre autres, de se pencher sur la qualité des prestations délivrées aux bénéficiaires à travers un renforcement des opérations de contrôle des prestations. L'arrivée prochaine de l'ATI, la finalisation de l'informatisation du DIFASE, l'extension de l'enregistrement en ligne des PME, l'opérationnalisation du guichet Agro de la BC-PME, la facilitation de l'accès au crédit, et le lancement du produit ''chèque équipement'' sont des perspectives porteuses d'espoir pour la poursuite du programme.

IV-4-6-2 C2D-SNFI

Le programme TRANSFAGRI cible la mise à disposition des MPME rurales des services financiers à travers l'opérationnalisation de la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive (SNFI) au Cameroun. Le lancement des activités étant subordonné au recrutement en cours de l'ATI global, les activités préliminaires menées portent sur la sensibilisation des différents

acteurs, la collecte des données dans les bassins de production et la conception de divers répertoires pour garantir une bonne exécution du projet une fois l'ATI recruté.

La capitalisation des activités du PMEAA effectuée dans les bassins d'intervention a déjà permis de relever les appuis du programme auprès des EMF. Par ailleurs, les chefs services régionaux des affaires monétaires et des assurances (SRAMA) identifiés comme acteurs de relais de suivi des activités sur le terrain ont été sensibilisé et imprégnés aux activités du projet.

Il convient de relever que les lourdeurs enregistrées au niveau de la procédure de recrutement de l'ATI (ATI global, ATI en charge de l'identification et de la sélection des produits financiers, ATI performance sociale, protection de la clientèle et gouvernance des EMF) constituent un réel obstacle à l'atteinte des objectifs d'exécution du programme.

III-4-6-3 C2D-FORMATION PROFESSIONNELLE

Le volet Formation Professionnelle du programme TRANSFAGRI vise l'extension des Centres de formation professionnelle dans les trois nouveaux bassins que sont Ngaoundéré, Ndop et Bertoua et le renforcement des capacités institutionnelles et gestionnaire de la formation professionnelle. Bien que toutes les conditions aient été levées pour permettre son opérationnalisation, plusieurs activités nécessitant des regroupements n'ont pas pu être menées à cause de la situation sanitaire liée au COVID-19.

L'implication des acteurs est resté un processus continu impliquant ceux-ci à chaque étape du projet. Malgré la situation sécuritaire précaire sur le terrain, le taux d'exécution des travaux de construction du CFM de Ndop est estimé à 60%, pour une consommation des délais de 98%. Les études architecturales en vue de la construction des CFM de Ngaoundéré et de Bertoua sont réalisées et la finalisation des DAO est en cours.

Plusieurs textes d'application de la loi régissant la formation au Cameroun ont été signés. Ils constituent de nouveaux outils de travail permettant d'améliorer la gouvernance du dispositif national de formation professionnelle. En appui aux branches professionnelles, des passerelles opérationnelles cohérentes entre les différents dispositifs sont mises en place afin d'offrir aux acteurs économiques, un continuum de services, techniques et financiers, à même de répondre aux différents besoins exprimés.

Au niveau de la **Coordination**, les principales activités menées ont porté sur la coordination des activités des bassins de production, le suivi évaluation, la passation des marchés, la communication à travers le lancement officiel du TRANSFAGRI dans les différents bassins de production et le renforcement des capacités.

III-4-6-4 COORDINATION MINEPAT

Dans le but de pouvoir assurer une mise en œuvre intégrée du programme, la coordination du TRANSFAGRI est assurée par le MINEPAT qui a mis en place plusieurs plateformes chargées, i) du suivi de la mise en œuvre des composantes, ii) de la concertation des acteurs qui interviennent dans le secteur du développement agricole et agroalimentaires, iii) du pilotage et de la coordination par les Secrétaires Généraux des Maitrises d'Ouvrages des projets. Il s'agit de créer les passerelles et synergies entre les dispositifs C2D et assurer une cohérence dans la mise en œuvre des politiques publiques en faveur du secteur rural et agroalimentaire.

Au stade actuel de sa mise en œuvre, les principales activités à mettre à son actif portent sur :

- L'élaboration d'un guide des projets et programmes du Gouvernement ;
- L'étude en cours de finalisation sur la situation de référence sur l'agroalimentaire financée en vue de définir un dispositif de suivi évaluation du programme TRANSFAGRI;
- La collecte d'informations économique pour la constitution d'un fichier des entreprises;
- La préparation d'une étude diagnostic sur l'octroi des appuis directs aux entreprises et;
- La préparation des études thématiques en liaison avec le MINMAP.

L'appui à la coordination s'est fait à travers la Cellule de suivi en charge de l'organisation des activités de la composante, de la passation des marchés et des activités administratives de la composante. Il a permis l'élaboration d'un rapport général du TRANSFAGRI au terme de l'année 2020 ainsi qu'un rapport d'activité de la composante. La cellule a également reçu et accompagné la mission de supervision de l'AFD avec laquelle l'idée d'un parcours TRANSFAGRI a été partagée.

III-4-7- C2D-BUNEC

Le projet C2D-BUNEC a pour objectif la construction de l'immeuble siège du Bureau National de l'Etat Civil et de son Agence Régionale du Centre. Il est cofinancé par le C2D à hauteur de FCFA 2 300 000 000 (36,7%) et des fonds de contrepartie de Etat à hauteur de FCFA 3 965 723 951. Sa convention de financement C2D a été signée le 15 mai 2020 et son 1er Comité de suivi du projet s'est tenu le 22 septembre 2020. Par ailleurs, l'acte de rétrocession des fonds C2D a été signé le 31 août 2020 entre le MINFI et le Directeur Général du BUNEC.

En plus de ces différents prérequis du projet, les activités en cours portent sur la passation deux principaux marchés portant, pour le premier, sur le recrutement d'une entreprise devant réaliser les travaux de construction de l'immeuble siège du Bureau National de l'Etat Civil et son Agence Régionale du Centre et, pour le second, sur le recrutement d'un cabinet devant effectuer la mission de contrôle et de surveillance des travaux desdites constructions.

III-4-8 APPUI BUDGETAIRE SECTORIEL (ABS)

Dans la lignée des orientations générales qui encadrent les ABS du 3ème C2D, un nouvel appui budgétaire sectoriel de FCFA 67, 8 milliards a été mis en place pour le triennat 2020-2022. Il vise la réduction des inégalités d'accès aux services de base à travers l'appui à une politique budgétaire plus efficace et équitable. Plus spécifiquement, ce financement cible i) la réduction de la mortalité maternelle et infantile, ii) le renforcement de l'offre éducative et iii) l'extension des mécanismes de filets sociaux.

Après avoir bénéficié de FCFA 11,5 milliards dans le cadre du 1er triennat 2017-2019, le MINSANTE a de nouveau bénéficié de FCFA 21,8 milliards dans le cadre du second (2020-2022), dont 5,9 milliards pour l'exercice 2020. Les principaux résultats atteints font état d'une extension du projet chèque santé dans les trois régions du septentrion et d'une nette amélioration du nombre de sages-femmes dans les FOSA.

Le Ministère de l'Education de Base, qui a bénéficié de FCFA 10,08 milliards en 2020, a pu améliorer ses performances en matière d'investissement, construction et équipement des salles de classe dans les écoles primaires des zones d'éducation prioritaire des régions du septentrion et de l'Est. La construction des logements d'astreinte est également en cours.

L'Appui de FCFA 6,9 milliards, au Bureau de Mise à Niveau, cible la modernisation de l'appareil de production et le développement des filières des entreprises. Sur le plan qualitatif, le BMN est au bout du processus de sa certification à la norme ISO 9001V2015. Cette certification, qui a révolutionné les performances du BNM à travers un professionnalisme caractérisé dans ses activités, a eu pour conséquence l'intérêt croissant porté par les chefs d'entreprises au BMN pour la mise à niveau de leurs structures. Sur le plan quantitatif, le nombre des entreprises inscrites au programme a augmenté de manière significative. Grace aux primes sur investissements octroyées, plusieurs entreprises ont vu leurs chiffres d'affaires augmenter de près de 20% par an depuis 2018, ainsi qu'une évolution de la production de certaines entreprises passant de 275 à 750 tonnes par an.

Le Gouvernement du Cameroun met en œuvre le Projet Filets Sociaux depuis 2013 avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale. Au regard des effets positifs engrangés, le Gouvernement s'est engagé à étendre le projet sur l'ensemble du territoire national dans la perspective de l'atteinte rapide de ses objectifs de réduction de la pauvreté.

Dans cette optique, le C2D a accordé FCFA 15,55 milliards pour le financement du projet pour la période 2020-2022 pour soutenir 44 000 ménages. Le nombre de ménages bénéficiaires passerait ainsi de 2000 au cours de la période 2013-2015 à 250 000 pour la période 2020-2022 et, celui des communes bénéficiaires de 02 dans 02 régions à 120 dans l'ensemble des régions. La mise en œuvre du programme se fait à travers i) un programme de Transferts Monétaires Ordinaires (TMO) direct sans condition, ii) un programme de Transferts Monétaires d'Urgence (TMU) et, iii) un programme de Transferts Monétaires en échange des travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO).

ANNEXES

Annexe 1 : Cumul des décaissements et reliquats BEAC des conventions de 1ère génération

Tableau 1 : cumul des décaissements et reliquats BEAC des conventions de 1ère génération

1ER C2D

Valeur en FCFA, sauf indication contraire

Domaines/Programmes	Montant convention (1)	Cumul décaissements au 31 déc-20 (2)	Reste à décaisser au 31 déc-20 (1) - (2)
1. Agriculture & dvt rural	**47 832 384 440**	**47 832 241 000**	**143 440**
ACEFA (29/02/08)	14 155 552 060	14 155 552 060	0
AFOP (29/02/08)	7 819 007 440	7 818 864 000	143 440
AMO (29/02/08)	6 900 667 640	6 900 667 640	0
ESA II (04/06/07)	5 838 017 300	5 838 017 300	0
PNDP (02/03/07)	13 119 140 000	13 119 140 000	0
2. Infrastructures	**150 870 110 000**	**150 870 110 000**	0
ROUTIER (02/03/07)	75 435 055 000	75 435 055 000	0
URBAIN CUD (02/03/07)	51 462 533 452	51 462 533 452	0
URBAIN CUY (02/03/07)	22 982 857 472	22 982 857 472	0
URBAIN MINHDU (02/03/07)	989 664 076	989 664 076	0
3. Santé	**59 036 130 000**	**57 205 617 194**	**1 830 512 806**
SANTE I (11/06/07)	36 077 635 000	36 077 635 003	-3
SANTE II (21/05/09)	22 958 495 000	21 127 982 191	1 174 555 809
Dont réorientation vers activités du COVID-19	**655 957 000**	0	**655 957 000**
4. Education	**55 100 388 000**	**55 100 388 000**	**0**
EDUCATION I (26/06/07)	26 238 280 000	26 238 280 000	0
EDUCATION II (10/02/09)*	32 797 850 000	28 862 108 000	3 935 742 000
Dont réaffectation vers ABS II (2020-2022)	**-3 935 742 000**		**-3 935 742 000**
5. Environnement	**13 578 309 900**	**13 578 221 000**	**88 900**
PSFE I (18/06/07)	6 559 570 000	6 559 570 000	0
PSFE II (28/06/12)	7 018 739 900	7 018 651 000	88 900
6. Gouvernance	**22 318 008 129**	**22 302 077 435**	**15 930 694**
Etudes 1er C2D (29/03/07)	5 903 613 000	5 903 613 000	0
Pilotage (02/03/07)	10 495 617 094	10 495 617 094	0
Etudes 2e C2D	3 280 000 000	3 280 000 000	0
Fonctionnement 1er & 2e C2D	2 951 806 500	2 951 806 500	0
Audits, supervision, cons.	2 721 000 000	2 721 000 000	0
Actualisation et rév. prix	1 542 810 594	1 542 810 594	0
Recherche (06/10/08)	5 378 847 400	5 378 847 341	59
Culture (06/10/08)	524 000 000	524 000 000	0
Reliquat 1er C2D	15 930 635	0	15 930 635
Ensemble des domaines	**348 735 330 469**	**346 888 654 629**	**1 846 675 840**

Source : STADE-C2D; * les Co-présidents du COS ont décidé de réaffecter 6 M€ du reliquat du C2D Education II à l'ABS 2020-2022 et de réorienter 1 M€ du reliquat du C2D Santé II aux activités du COVID-19.

Annexe 2 : situation des décaissements du 1er C2D au 31/12/20

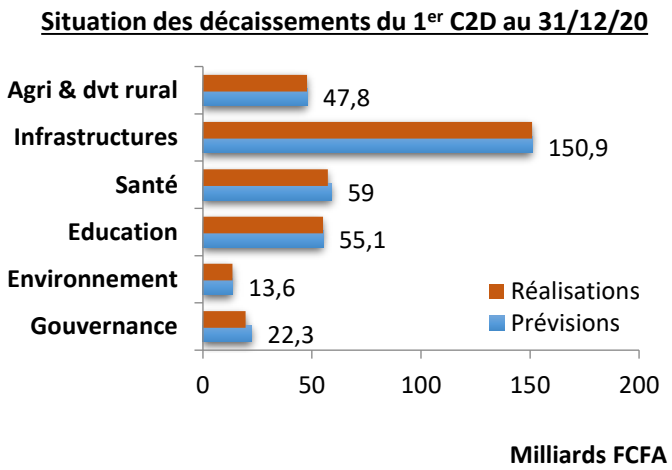

Annexe 3 : Répartition des décaissements du 1er C2D au 31/12/20

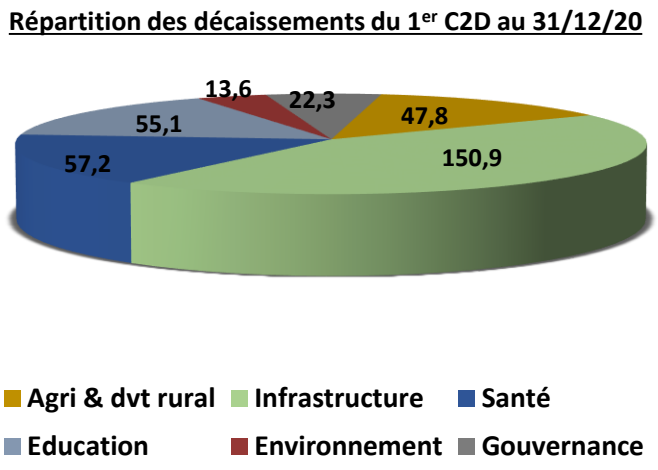

Annexe 4 : cumul des décaissements et reliquats BEAC des conventions de 2ème génération

Tableau 2 : cumul des décaissements et reliquats BEAC des conventions de 2e génération

2E C2D

valeur en FCFA, sauf indication contraire

Domaines/Programmes	**Montant convention (1)**	**Cumul décaissements au 31 déc-20 (2)**	**Reste à décaisser au 31 déc-20 (1) - (2)**
1. Agriculture & dvt rural	**107 294 886 490**	**107 294 599 600**	**286 890**
ACEFA (01/08/12)	38 045 506 000	38 045 506 000	
AFOP (01/08/12)	19 678 710 000	19 678 710 000	
AMO (22/02/13)	5 116 464 600	5 116 464 600	0
PNDP (07/05/12)	37 894 635 890	37 894 349 000	286 890
ASGRIRAP (17/02/14)	6 559 570 000	6 559 570 000	0
2. Infrastructures & dvt urbain	**72 811 227 000**	**50 242 543 133**	**22 568 683 867**
2e pont Wouri (13/07/11)	21 646 581 000	21 646 581 000	0
Drainage Pluvial de Douala (01/08/12)	11 807 226 000	8 595 962 133	3 211 263 867
Capitales régionales 1 (25/11/14)	39 357 420 000	20 000 000 000	19 357 420 000
3. Formation prof & PMEAA	**19 678 710 000**	**11 381 115 152**	**8 297 594 848**
CFM (28/06/12)	6 559 570 000	4 605 805 000	1 953 765 000
CFPS (19/12/14)	9 839 355 000	3 495 525 152	6 343 829 848
PMEAA (03/07/15)	3 279 785 000	3 279 785 000	0
4. Gouvernance	**14 061 539 942**	**12 128 000 000**	**1 933 539 942**
Pilotage et études (07/05/12)	2 254 313 942	328 000 000	1 926 313 942
Aide budgétaire ciblée*	11 807 226 000	11 800 000 000	7 226 000
Total subvention C2D	**213 846 363 432**	**181 046 257 885**	**32 800 105 547**

Source : STADE-C2D; * décidée par le COS de juillet 2014.

Annexe 5 : Situation des décaissements du 2e C2D au 31/12/20

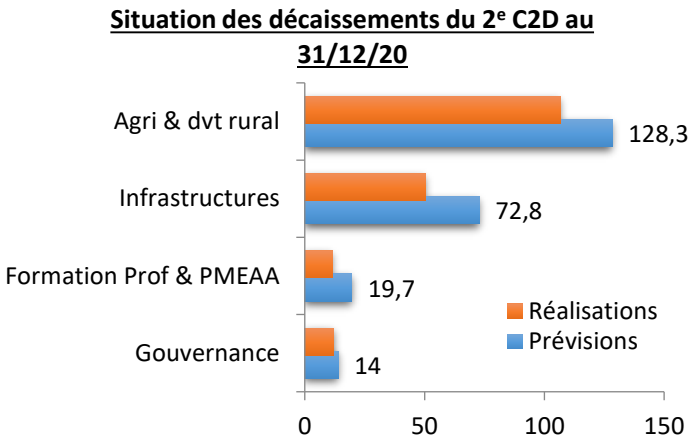

Annexe 6 : Répartition des décaissements du 2e C2D au 31/12/20

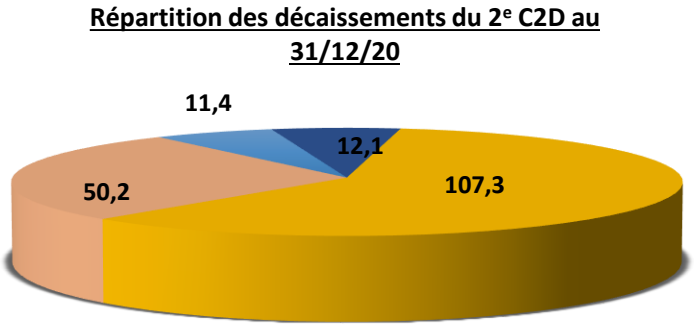

Annexe 7 : cumul des décaissements et reliquats BEAC des conventions de 3ème génération en cours d'exécution

Tableau 4 : cumul des décaissements et reliquats BEAC des conventions de 3e génération en cours d'exécution

3E C2D

valeur en FCFA, sauf indication contraire

Domaines/Programmes	**Montant conventions en cours d'exécution (1)**	**Cumul décaissements au 31 déc-20 (2)**	**Reste à décaisser au 31 déc-20 (1) - (2)**
1. Agriculture & dvt rural	**119 384 174 000**	**74 776 990 419**	**44 607 183 581**
ACEFA (14/07/17)	62 315 915 000	38 628 889 958	23 687 025 042
AFOP (14/07/17)	26 238 280 000	18 890 943 000	7 347 337 000
PNDP (05/06/17)	13 119 140 000	10 054 127 424	3 065 012 576
TRANSFAGRI-APME (28/06/18)	6 559 570 000	4 520 419 000	2 039 151 000
TRANSFAGRI-SNFI (28/06/18)	3 935 740 000	1 107 023 250	2 828 716 750
TRANSFAGRI-FPRO (28/06/18)	6 559 572 000	1 202 000 000	5 357 572 000
TRANSFAGRI-COOR (28/06/18)	655 957 000	373 587 787	282 369 213
2. Infrastructures	**19 678 710 000**	**4 788 486 100**	**14 890 223 900**
Capitales Rég II (études) (28/06/18)	19 678 710 000	4 788 486 100	14 890 223 900
3. Gouvernance et autres	**124 849 980 965**	**66 849 466 995**	**58 000 513 970**
Aide budgétaire Sectorielle (ABS) 2017-2019 (15/11/17)	34 541 911 752	34 541 911 752	0
Prime sur l'ABS 2017-2019 (15/11/17)	4 815 508 249	4 815 508 249	0
Aide budgétaire Sectorielle (ABS) 2020-2022 (15/11/17)	67 825 953 800	17 333 549 001	50 492 404 799
Aide budgétaire Sectorielle Covid-19 (ABS COVID-19)	6 559 570 000	4 897 633 931	1 661 936 069
Pilotage III (15/11/17)	6 777 720 964	3 012 437 693	3 765 283 271
Fonds d'Assistance Tech FATEP (28/06/18)	1 049 531 200	1 049 531 200	0
PAGFI 2 (29/05/19)	2 623 828 000	1 019 048 638	1 604 779 362
Culture 2	655 957 000	179 846 531	476 110 469
Total subvention C2D	**263 912 864 965**	**146 414 943 514**	**117 497 921 451**

Source : STADE-C2D.

Annexe 8 : situation des engagements juridiques contractuels de 3ème génération au 31 décembre 2020

Tableau 3 : situation des engagements juridiques contractuels de 3e génération au 31 décembre 2020

Numéro	Intitulé	Montant		Date/signature transmission
		millions d'€	XAF	
A) Conventions signées		**(1 € = 655,957 FCFA)**		
CCM 1439 01 R	PNDP III	20,000	13 119 140 000	05 juin 2017
CCM 1397 03 W	ACEFA III	95,000	62 315 915 000	14 juillet 2017
CCM 1396 03 V	AFOP III	40,000	26 238 280 000	14 juillet 2017
CCM 1379 01 U	Aide Budgétaire 1ere tranche triennale	60,000	39 357 420 000	15 novembre 2017
CCM 1461 01 K	Pilotage III	10,333	6 777 720 964	15 novembre 2017
CCM 1443 01 K	TRANSFAGRI	27,000	17 710 839 000	28 juin 2018
CCM 1379 02 V	FATEP (Fonds d'Assistance Technique)	1,600	1 049 531 200	28 juin 2018
CCM 1521 01 G	Capitales Régionales II (volet études)	30,000	19 678 710 000	28 juin 2018
CCM 1498 01 W	PAGFI 2 (Gouvernance Financière)	4,000	2 623 828 000	29 mai 2019
CCM 1511 01 F	Culture II (Musée National)	1,000	655 957 000	26 juillet 2019
	Aide Budgétaire 2e tranche triennale	103,400	67 825 953 800	11 mars 2020
CCM 1667 01 U	ABS COVID-19	10,000	6 559 570 000	15 mai 2020
CCM 1502 01 F	Construction immeuble BUNEC	3,500	2 295 849 500	15 mai 2020
Sous total 1		**405,833**	**266 208 714 464**	
B) Programmes en attente d'instruction (pour mémoire)				**Observations**
Aide Budgétaire 3e tranche triennale		18,000	11 807 226 000	
Biogéosciences		3,000	1 967 871 000	
Yaoundé cœur de ville - projet emblématique (MINHDU)		66,500	43 621 140 500	CCM 1537 01
Capitales régionales II (volet travaux)		60,000	39 357 420 000	
CETIC		2,000	1 311 914 000	
Réserve		61,875	40 587 339 375	non affectée
Sous total 2		**211,375**	**138 652 910 875**	
Total troisième C2D = Sous total 1 + Sous total 2		**617,208**	**404 861 625 339**	

Source : STADE-C2D; NB : 6 M€ du reliquat du C2D Education II ont été réaffectés à l'ABS 2020-2022 et 1 M€ du reliquat du C2D Santé II réorienté vers les activités du COVID-19. Il est à noter que 10 M€ de l'ABS 3e tranche triennale ont également été affectés à l'ABS COVID-19.

Annexe 9 : Résolutions des sessions du CTB tenues au cours de l'année 2020

N° SESSION	CONCLUSIONS DES TRAVAUX
91èmeSESSION 23 Janvier 2020	- **Le Comité a pris acte :** i) De l'exécution complète et satisfaisante des recommandations de la 90ème session du CTB-C2D ; ii) Des actions entreprises par la Société Civile sur la mise en œuvre de son plan d'actions relativement aux recommandations de l'audit ainsi que l'élaboration du manuel de procédures ; iii) De l'état de mise en œuvre du programme C2D-Urbain/Capitales Régionales ; iv) De l'exécution satisfaisante du PAA 2019 du STADE-C2D ; v) Des assurances données par l'AFD sur le démarrage effectif des prestations de la plateforme de volontariat en février 2020 **;** vi) Des soldes créditeurs du compte BEAC de FCFA 93,1 milliards et de ceux des comptes du pilotage à la CAA de FCFA 1 461,7 millions au terme du mois décembre 2019 ; vii) De l'état d'exécution des activités de communication **;** viii) Du recrutement de deux Assistants et l'alignement du Comptable au STADE-C2D dans la catégorie d'Agents de Maîtrise. - **Le Comité a validé :** le PAA 2020 du STADE-C2D y compris ses annexes notamment le PTAB 2020 de la Communication et le Plan de Passation des Marchés ; - **Le Comité a donné son accord sur** : i) L'avance de financement de la phase préparatoire du programme C2D-Yaoundé Cœur de Ville d'un montant de FCFA 460 millions imputable sur la ligne Etudes préparatoires de Pilotage ; ii) Le déblocage de la totalité de la subvention 2020 du Suivi Indépendant d'un montant de 120 millions imputable sur la ligne dédiée de la convention Pilotage 3 au plus tard le 29 février 2020 ; ✓ **Le Comité a recommandé :** **Au STADE-C2D de :** i) Amender le relevé des conclusions de la 13ème session du COS-C2D par la révision de la mise en forme du texte et par l'ajout dans les recommandations l'aspect

	consolidation et pérennisation des programmes avant de le soumettre à la signature des Coprésidents ; ii) Rester vigilant sur le respect des mécanismes de financement du programme C2D-Urbain/Capitales régionales ainsi que la poursuite de l'accompagnement des acteurs de mise en œuvre. iii) Soumettre à la signature du Président du CTB des lettres de rappel à l'ordre assorties des délais de réaction pour des sectoriels dont les lenteurs sont constatées dans la mise en œuvre des recommandations formulées par le Comité ad hoc des audits du CTB ; iv) Mettre en place un tableau de suivi des audits réalisés ou à réaliser ; v) Travailler en synergie avec l'AFD sur la production des tableaux d'exécution financière retraçant outre les comptes mouvementés, la situation des emplois par composantes/sous-composantes. **A l'AFD,** de transmettre par écrit au STADE-C2D toutes les observations relevées sur les tableaux d'exécution financière des conventions pilotage.
92ème SESSION 28 Février 2020	- **Le Comité a pris acte :** ix) De l'exécution complète et satisfaisante des recommandations de la 91ème session du CTB-C2D ; x) Des actions entreprises par les programmes PCP-ACEFA et PCP-AFOP sur la consolidation, la pérennisation et la synergie desdits programmes; xi) Des conclusions de l'audit en cours du programme AFOP réalisé par le Cabinet Auditec Foirier ; xii) De l'état d'exécution des activités de communication **;** xiii) Des soldes créditeurs du compte BEAC de FCFA 92,7 milliards et de ceux des comptes du pilotage à la CAA de FCFA 1 436,4 millions au terme du mois janvier 2019 ; ✓ **le Comité a validé :** (i) le principe de « portage institutionnel et financier » par le MINFI (STADE-C2D) de l'étude de faisabilité de l'Agence Nationale du Conseil Agropastoral dans le cadre de la pérennisation du PCP ACEFA, (ii) la mise en place d'un comité de suivi de l'étude, associant les parties-prenantes à un niveau de représentation adéquat et (iii) le principe d'un suivi régulier des avancées des travaux de pérennisation au sein du CTB. ✓ **Le Comité a recommandé :** **Au STADE-C2D de :** vi) Relancer les Maîtres d'Ouvrages qui n'ont pas encore réagi aux lettres de rappel du Président du CTB

	relativement à l'état de mise en œuvre des recommandations formulées par le Comité ad hoc des audits ; vii) Prendre les diligences nécessaires en vue du lancement de l'étude de faisabilité de l'Agence Nationale de Conseil Agropastoral, en lien avec le PCP-ACEFA ; viii) Accélérer le processus de changement d'hébergeur du site pour permettre une mise à jour régulière des informations ; ix) Poursuivre et finaliser les travaux d'élaboration du tableau d'exécution financière de pilotage retraçant, outre les comptes mouvementés, la situation des emplois par composantes/sous-composantes. **Au Cabinet Auditec Foirier :** d'affiner les montants présentés (dépenses inéligibles, insuffisamment justifiées, irrégulières et non justifiées), en vue de clarifier les montants susceptibles d'être visés par un remboursement par le Maître d'Ouvrage.
93ème SESSION **26 MARS 2020**	✓ **Le Comité a recommandé :** **Au STADE-C2D de :** 1) Transmission au CTB-C2D des avancées des travaux du suivi indépendant au terme du 1er trimestre 2020 ; 2) Présentation par la société civile du niveau de mise en œuvre des recommandations des précédents audits et de l'état d'apurement des dépenses irrégulières relevées dans le dernier audit ; 3) Accélération des décaissements à partir du Compte Bilatéral logé à la BEAC ; 4) Introduction d'un point sur les dépenses non conformes dans les comptes rendus des sessions du Comité ad hoc du suivi des recommandations des audits. **RESOLUTION** Le CTB-C2D a convenu d'une contribution du C2D à hauteur de FCFA 7,2 milliards (11 M d'euros) en soutien à la riposte gouvernementale contre le COVID-19, soit 6,6 milliards sur la partie ABS non encore affectée et 655 millions d'une fraction du concours non encore engagée du Programme Conjoint C2D SANTE 2/KFW. Cette résolution sera soumise à la signature des Co-Présidents du COS-C2D.
94ème session **28 avril 2020**	**Le Comité a pris acte :** - La production par la Société Civile du rapport au 1er trimestre 2020 conformément à la clause 3.1 de la Convention de Partenariat ;

	- Les Conclusions des trois sessions de Comités Ad-Hoc du suivi des recommandations des audits/évaluations des programmes C2D (Suivi Indépendant, PCP AFOP, C2D EDUCATION) ; - Les échanges qui auront lieu entre l'AFD et le MINSANTE relativement au financement du Comité national de transfusion sanguine. **Le Comité a validé :** - Les TDR des audits de la CAA et du Suivi Indépendant ; - Le principe de mise à disposition des fonds validés des annexes au PAA du STADE-C2D en début d'exercice dans le Compte de Fonctionnement du STADE-C2D à partir des Comptes Pilotages logés à la CAA – sous la seule réserve de l'ajustement du manuel de procédures, en ce qui concerne les mises à dispositions ; - L'imputation sur Pilotage 3 du financement de la FADDEL pour un montant de 450 Millions FCFA. **Le Comité recommande :** La prise en compte dans l'audit du Suivi indépendant 2017-2018 de la vérification de l'apurement des dépenses non conformes constatées dans le précédent audit. **Au Suivi Indépendant de :** 1. Intégrer dans les prochains rapports, le tableau de bord du Suivi Indépendant annoncé ; 2. Ressortir clairement les aspects positifs de la mise en œuvre des programmes et alerter sur les dysfonctionnements constatés conformément à l'annexe 2 de la convention ; 3. Finaliser le manuel de procédures. **Au STADE-C2D :** 1. Suivre la finalisation des audits de vérification C2D-Santé 1 et de clôture des comptes ; 2. Finaliser la proposition de mise à jour du manuel de procédures du STADE-C2D, notamment sur les procédures de mise à disposition ; 3. Finaliser les travaux de fiabilisation des tableaux de suivi financier des imputations CTB en lien avec l'AFD ; 4. Diligenter les demandes de décaissements à partir du Compte Bilatéral logé à la BEAC.
95ème session Jeudi 28 mai	**Le Comité a pris acte de :** 03 rapports d'audits présentés (audit de vérification de l'état de mise en œuvre des recommandations du programme C2D SANTE I, audit comptable et financier du PCP ACEFA 2018, audit comptable et financier des programmes C2D PILOTAGE, C2D TRANSVERSAL et C2D FATEP, exercice 2017-2018) par les Cabinets MAZARS et CAEAC. **Le CTB-C2D a validé :** - La mise à jour du manuel de procédures du STADE-C2D ; - Les TDR de l'audit PAGFI 2 ; **Le Comité recommande :** **Au Suivi Indépendant de :** - Présenter l'état de mise en œuvre des recommandations formulées à l'endroit du Suivi Indépendant lors de la 94ème session du CTB-C2D. **Au STADE-C2D de :**

	1. Organiser une séance de travail de haut niveau pour examiner les suites à donner aux dépenses inéligibles du C2D SANTE 1 ; 2. Faire le point sur l'état d'avancement des projets Biogéosciences et CETIC ; 3. Finaliser la mise à jour du manuel de procédures comptables du STADE-C2D ; **4.** Faire le point des dépenses non conformes des volets C2D CULTURE et RECHERCHE.
96ème session Mercredi 08 juillet	**Le CTB-C2D a pris acte** : - De la finalisation du manuel de procédures du Suivi Indépendant ; - Des conclusions des 20ème, 21ème, 22èmes et 23èmes sessions du Comité Ad hoc des audits et évaluations des programmes C2D. **Le CTB-C2D a convenu** : - Du reversement du reliquat du programme C2D Culture 1 dans le compte bil - atéral C2D logé à la BEAC ; - De la reconduction de la structure CSP/PFIAD pour le suivi indépendant du C2D. **Le CTB-C2D a validé** : - Les TDR (Audit Culture 2, Audit Résultats ABS 2020-2022, Evaluations ABS, Formation Professionnelle, PMEAA) imputable sur les fonds de Pilotage 1 ; - La requête de financement du manuel de procédures comptable du C2D CULTURE imputable sur les fonds de Pilotage 1 ; - L'animatique sur le C2D. Le Comité recommande au STADE-C2D de : 1) Partager les versions à jour des manuels de procédures du Suivi Indépendant et du STADE-C2D aux membres du CTB sous format électronique ; 2) Faire un point détaillé sur la prestation de l'audit de clôture des comptes ; 3) Tenir une séance de travail technique entre le MINSANTE, le STADE-C2D, l'auditeur et l'AFD ; 4) Tenir une réunion de haut niveau à laquelle sera convié un représentant des services économiques de l'ambassade de France ; 5) Saisir les points focaux des projets Biogéosciences et CETIC pour la transmission urgente des informations et éléments de maturation en vue de garantir leur éligibilité aux financements C2D ; 6) Apporter les ajustements aux inscriptions budgétaires 2021 sur la base des différents échanges tenus avec les coordinations ABS Santé et Education, C2D-BUNEC, C2D-Culture II ;

	7) Se rapprocher de la CAA pour s'assurer des dispositions prises pour la délivrance régulière des relevés des comptes bancaires aux sectoriels.
97ème session Jeudi 1er octobre	**Le Comité a adopté** le projet de relevé des résolutions et recommandations de la 96ème session du CTB-C2D du 08 juillet 2020 tenue par voie électronique. **Le Comité a pris acte :** i) De l'exécution complète des recommandations de la 96ème session du CTB-C2D ; ii) Du compte rendu de la réunion de « haut niveau » à adresser au Ministre des Finances ; iii) Du rapport d'audit du PCP – AFOP de l'exercice 2019 ; iv) De l'état d'exécution des activités de communication **;** v) Du solde créditeur au 31 août 2020 du Compte BEAC de FCFA 32,6 milliards, et des soldes créditeurs des comptes de pilotage à la CAA au 25 septembre 2020, dont Etudes préparatoires pilotage 1 (FCFA 1,4 milliard), Audits, supervision, consultants pilotage 1 (FCFA 1,3 milliard), Audits, supervision, communication, consultants pilotage 3 (FCFA 52 millions). ➢ **Le Comité a entériné** les conclusions de la réunion de « haut niveau » notamment i) le principe de remboursement d'un montant de 956 159 727 FCFA, ii) la vérification technique des dépenses insuffisamment justifiées, iii) la demande en régularisation d'un avis de non objection pour certaines dépenses, iv) la régularisation d'une partie de la comptabilité du programme Santé 1, et v) la mise en service des incinérateurs acquis dans le cadre du programme de Santé 1. **Le Comité a validé le** principe de contribution des fonds C2D à hauteur de 1,3 milliard de FCFA en faveur du projet CETIC. **Le Comité a marqué son accord** pour le financement, à hauteur d'un Bon de Commande administratif, de l'élaboration du manuel des procédures administratives et comptables du programme C2D BUNEC. La dépense y afférente sera imputée sur la ligne Audits, Supervision, Consultants du Pilotage 1. **Le Comité a recommandé de :** i) Adresser une lettre d'encouragement au Coordonnateur National PCP - AFOP pour les bons résultats relevés par l'audit de l'exercice 2019 ;

	ii) Veiller à l'élaboration par le point focal Biogéosciences, d'un plan d'actions afin d'aboutir à des travaux de qualité et des livrables concrets ; iii) Elaborer en lien avec les coordinations sectorielles, un plan de trésorerie du Compte bilatéral C2D jusqu'à la fin du premier semestre 2021 ; iv) Affiner les chiffres proposés pour l'inscription budgétaire 2021 du C2D- Culture en lien avec la coordination du programme et l'AFD.
98ème session vendredi 20 novembre	**Le Comité a adopté** le projet de relevé des résolutions et recommandations de la 97ème session du CTB-C2D du 1er octobre 2020 sous réserve de la prise en compte des amendements. **Le Comité a pris acte :** xiv) De l'exécution complète des recommandations de la 97ème session du CTB-C2D ; xv) Des conclusions du rapport d'audit de l'ABS exercices 2017-2019 et de celui du Suivi Indépendant pour le compte des exercices 2017et 2018 ; xvi) Des activités de communication réalisées pendant la période ; xvii) Du solde créditeur du Compte bilatéral C2D à la BEAC resté inchangé à FCFA 32,6 milliards au 15 octobre 2020 ; des soldes des Comptes du C2D-Pilotage respectivement à hauteur de FCFA 1,1 milliard pour le compte ''Etudes préparatoires Pilotage 1'' ; FCFA 1,3 milliard pour ''audits, supervision, consultants Pilotage 1'' ; FCFA 668 millions pour ''Etudes préparatoires Pilotage 3'' et FCFA 52 millions pour '' Audits, supervision, communication, consultants Pilotage 3''. **Le Comité a marqué son accord sur** : - Le principe de réalisation de l'audit des dépenses effectuées sur le compte bancaire C2D URBAIN/MINHDU (CAA-C2D ETUDES CENTRES URBAINS REGIONAUX) ; - Le financement du projet d'appui à l'élaboration de la carte scolaire du MINEDUB à concurrence de FCFA 200 011 785 imputable sur la convention C2D FATEP. **Le Comité a recommandé de :** ➢ Amender le compte rendu de la 97ème session du CTB en y ajoutant les suites à donner de l'audit du C2D-Santé 1 ; ➢ Affiner le plan de trésorerie en liaison avec l'AFD et les sectoriels ; ➢ Engager les diligences nécessaires pour le lancement de l'audit des dépenses effectuées sur le compte bancaire C2D-URBAIN/MINHDU ;

	➢ Présenter le document de l'offre technique et financière du Suivi Indépendant pour les trois prochains exercices ; ➢ Mettre sur pied une communication de 2ème génération axée sur les réalisations du C2D ; ➢ Intégrer la nouvelle Stratégie Nationale de Développement (SND30) dans les animatiques et films sur le C2D ; ➢ Recourir aux influenceurs pour maximiser l'impact de la communication sur le C2D.
99ème session Mercredi 09 décembre	**Le Comité a pris acte :** • De l'exécution complète des recommandations de la 98ème session du CTB-C2D ; • Du plan de trésorerie des dépenses C2D au cours de la période allant du 4ème trimestre 2020 au 4ème trimestre 2021 ; • Des résultats de l'audit du PCP ACEFA de l'exercice 2019 ; • Du plan stratégique du Suivi Indépendant pour la période 2021-2024 ; • Des activités de communication réalisées pendant la période ; • Des soldes créditeurs du Compte bilatéral C2D de FCFA 32,5 milliards au 30 novembre 2020 et des Comptes du C2D-Pilotage de FCFA 1,1 milliard pour le compte ''Etudes préparatoires Pilotage 1' ; FCFA 1,3 milliard pour ''audits, supervision, consultants Pilotage 1''; FCFA 668 millions pour ''Etudes préparatoires Pilotage 3'' et ; FCFA 52 millions pour '' Audits, supervision, communication, consultants Pilotage 3''. **Le Comité a donné son accord** pour la mise à disposition de la totalité des fonds (FCFA 162 000 000) à l'Assistance Technique (ONUDI) avant le démarrage du projet d'Appui à l'évolution de son modèle institutionnel, économique et opérationnel. **Le Comité a recommandé** d'actualiser mensuellement le plan de trésorerie des programmes C2D sur la base des soldes des comptes programmes.

Annexe 10 : marchés 2019 en cours d'exécution

MARCHES 2019 EN COURS D'EXECUTION			
N°	**DESIGNATION DU PROJET**	**NIVEAU D'EXECUTION**	**PROCHAINES ETAPES**
1	Audit Comptable et financier des programmes C2D Pilotage, Transversal et FATEP-Exercice 2017-2020	▪ Réception du rapport final de la tranche ferme (2017-2018) le 09 avril 2020 ▪ Passage devant le Comité ad hoc de le 26 juin 2020 ▪ Lancement de la tranche conditionnelle 2019 le 3 décembre 2020	▪ Réception du rapport provisoire prévue le 17 janvier 2021.
2	Audit comptable et financier sur les opérations sur financement C2D effectuées par la CAA au cours des exercices 2014 à 2017	▪ Réception du rapport Final le 21 janvier 2020	▪ Mise en œuvre des recommandations
3	Audit et clôture des comptes des programmes C2D	▪ Marché lancé le 10 octobre 2020 ▪ Marché suspendu par le MINFI à compter du 15 novembre 2019 ▪ Marché relancé le 02 juillet 2020 et la réception finale le 21 août 2020.	▪ Présentation des résultats au CTB ▪ Exécution des recommandations de l'audit
4	Audit comptable et financier du PCP ACEFA pour les exercices 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022	▪ Réception du rapport final de la tranche ferme (2018) le 31 mars 2020 ▪ Passage devant le comité ad hoc le 21 avril 2020 ▪ Lancement de la tranche conditionnelle 2019 le 18 août 2020 et réception finale le 12 octobre 2020	▪ Passage devant le Comité ad hoc de suivi de la mise en œuvre des recommandations des audits/évaluations des programmes C2D (rapport 2019) ▪ Lancement des prestations de la 2ème tranche conditionnelle (2020)
5	Audit comptable et financier du PCP AFOP pour les exercices 2018,	▪ Réception du rapport final de la tranche ferme (2018) le 27 février 2020	▪ Passage devant le Comité ad hoc de suivi de la mise en œuvre des recommandations des

	2019, 2020, 2021 et 2022	▪ Passage devant le Comité ad hoc le 22 avril 2020 ▪ Lancement de la tranche conditionnelle 2019 le 02 juillet 2020 et réception finale le 18 août 2020	audits/évaluations des programmes C2D (rapport 2019) ▪ Lancement des prestations de la 2ème tranche conditionnelle (2020)
6	Audit de l'appui budgétaire sectoriel du 3ème C2D 2017-2018 et 2019	▪ Passage devant le Comité ad hoc le 17 juin 2020 ▪ Lancement des prestations de la tranche conditionnelle (2019) le 02 juillet 2020 et la réception finale le 20 août 2020	▪ Passage devant le Comité ad hoc de suivi de la mise en œuvre des recommandations des audits/évaluations des programmes C2D (rapport 2019) ▪
7	Audit organisationnel, technique, comptable et financier du STADE-C2D	▪ Réception finale le 26 novembre 2020	▪ Présentation des résultats au CTB ▪ Exécution des recommandations de l'audit ▪ Passage devant le Comité ad hoc de suivi de la mise en œuvre des recommandations des audits/évaluations des programmes C2D
8	La vérification de l'état de mise en œuvre des recommandations de l'audit du programme C2D sante 1 réalisé par le cabinet Mazars	▪ Réception du rapport Final le 15 mai 2020 ▪ La mise en œuvre des Directives du CTB relatives à cet audit sont encours	▪ Mise en œuvre des recommandations de la réunion de haut niveau tenue le 29 septembre 2020
9	Evaluation à mi-parcours du C2D de 3ème génération	▪ Accord sur la proposition d'attribution le 06 décembre 2019 ▪ Marché suspendu pour besoin de ligne budgétaire	▪ Budgétisation en 2021 ▪ Obtention du visa budgétaire et lancement des prestations en janvier 2021

Annexe 11 : situation des marchés programmés en 2020

SITUATION DES MARCHES PROGRAMMES EN 2020			
N°	**DESIGNATION DU PROJET**	**NIVEAU D'EXECUTION**	**PROCHAINES ETAPES**
A- MARCHES EXECUTES			
1	Audit Comptable et financier du programme TRANSFAGRI	▪ Notification de l'OS de démarrer les prestations de la tranche Ferme le 17 septembre 2020 ▪ Réception finale le 16 novembre 2020 ▪	▪ Passage devant le Comité ad hoc de suivi de la mise en œuvre des recommandations des audits/évaluations des programmes C2D (rapport 2019) ▪ Lancement des prestations de la 1ère tranche conditionnelle (2020)
2	Acquisition des véhicules pour le STADE-C2D	▪ Autorisation d'acquisition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement le 18 novembre 2019 ▪ Réception provisoire des véhicules le 06 août 2020	▪ Suivi de la période de garantie
B- MARCHES A L'ETAPE DE L'ELABORATION DU DAO			
3	Audit suivi évaluation du programme capitales régionales 2	▪ Publication de la shortliste le 27 février 2020 ▪ Examen DAO par la CIPM le 14 mai 2020 ▪ Examen DAO par la CSCMP le 24 juin 2020 ▪ Demande d'ANO sur le DAO le	▪ Lancement de l'AONR
4	Audit comptable et financier sur les opérations sur financement C2D effectuées par la CAA au cours des exercices 2018 à 2021,	▪ ANO sur les TDR et AMI le 04 juin 2020 ▪ Lancement de l'AMI le 30 juin 2020 ▪ ANO sur le rapport de préqualification le 29 septembre 2020 ▪ ANO sur le DAO le 09 décembre 2020	▪ Publication de l'AONR
5	Audit Comptable et financier du suivi indépendant du C2D ;	▪ ANO sur les TDR et AMI le 04 juin 2020 ▪ Lancement de l'AMI le 30 juin 2020 ▪ ANO sur le rapport de préqualification le 29 septembre 2020 ▪ ANO sur le DAO le 09 décembre 2020	▪ Publication de l'AONR

SITUATION DES MARCHES PROGRAMMES EN 2020			
N°	**DESIGNATION DU PROJET**	**NIVEAU D'EXECUTION**	**PROCHAINES ETAPES**
6	Audit comptable et financier du projet d'appui à la gouvernance financière deuxième phase (PAGFI 2)	▪ ANO sur les TDR et AMI le 04 juin 2020 ▪ Lancement de l'AMI le 30 juin 2020 ▪ ANO sur le rapport de préqualification le 22 décembre 2020	▪ Examen du DAO par la CIPM
7	Audit des résultats de l'Appui Budgétaire Sectoriel 2020-2022-3è C2D	▪ ANO sur les TDR et AMI le 04 juin 2020 ▪ Lancement de l'AMI le 30 juin 2020 ▪ ANO sur le rapport de préqualification le ▪ Demande d'ANO sur le rapport de préqualification le 25 novembre 2020	▪ Examen du DAO par la CIPM
8	Audit Comptable et financier du programme C2D Culture 2	▪ ANO sur les TDR et AMI le 04 juin 2020 ▪ Lancement de l'AMI le 30 juin 2020 ▪ ANO sur le rapport de préqualification le 17 décembre 2020	▪ Examen du DAO par la CIPM
9	Evaluation du programme PMEAA	▪ ANO sur les TDR et AMI le 04 juin 2020 ▪ Lancement de l'AMI le 30 juin 2020 ▪ ANO sur le rapport de préqualification le 17 novembre 2020 ▪ Validation du DAO par la CIPM le15 décembre 2020	▪ Demande d'ANO sur le DAO
10	Evaluation du programme Formation Professionnelle	▪ ANO sur les TDR et AMI le 04 juin 2020 ▪ Lancement de l'AMI le 30 juin 2020 ▪ ANO sur le rapport de préqualification le 09 novembre 2020 ▪ Validation du DAO par la CIPM le18 décembre 2020	▪ Demande d'ANO sur le DAO
11	Evaluation de l'Appui Budgétaire Sectoriel	▪ ANO sur les TDR et AMI le 04 juin 2020 ▪ Lancement de l'AMI le 30 juin 2020 ▪ ANO sur le rapport de préqualification le ANO sur le 22 décembre 2020	▪ Examen du DAO par la CIPM
C- MARCHE EN ATTETE D'ELABORATION DES TDR			
12	Audit Comptable et financier des programmes C2D Pilotage, Transversal et FATEP-Exercices 2021-2024,	▪ TDR en cours d'élaboration par le STADE-C2D	▪ Soumettre les TDR à la validation des TDR par le CTB

SITUATION DES MARCHES PROGRAMMES EN 2020			
N°	**DESIGNATION DU PROJET**	**NIVEAU D'EXECUTION**	**PROCHAINES ETAPES**
13	Audit de clôture des comptes des programmes C2D,	▪ TDR en cours d'élaboration par le STADE-C2D	▪ En suspense pour le moment
14	Evaluation du programme Capitales Régionales 1	▪ TDR solliciter le 17 février 2020 ▪ Relance fait le 15 avril 2020 ▪ TDR transmis au STADE le 17 avril 2020 ▪ TDR transmis à l'AFD pour séance de travail informel le 08 mai 2020 ▪ Par mail du 11 mai 2020 l'AFD demande l'annulation de cette évaluation	▪ En suspense pour le moment
15	Evaluation du programme Drainage Pluvial de Douala ; .	▪ TDR solliciter le 17 février 2020 ▪ Relance fait le 15 avril 2020 ▪ Par mail du 11 mai 2020 l'AFD demande l'annulation de cette évaluation	▪ En suspense pour le moment
16	Evaluation du programme C2D Santé	▪ TDR solliciter le 17 février 2020 ▪ Relance fait le 15 avril 2020	▪ Toujours en attente de la première mouture des TDR